

Du 01/01/2024 au
31/12/2024



RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

*DSP relative à la gestion et l'exploitation des services de
mobilité communautaires*



KEOLIS
CÔTE D'OPALE

EMMANUELLE REHM

KEOLIS CÔTE D'OPALE

31/03/2025

INTRODUCTION

Ce rapport d'activité est le quatrième établi dans le cadre de la concession de délégation de service public qui lie la Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois avec le groupement de transporteurs Keolis Côte d'Opale (mandataire) et les Cars Dumont (co-traitant). Il présente les données et actions réalisées sur la période d'activité du 01/01/2024 au 31/12/2024.

I / ELEMENTS DE CONTEXTE DE L'ANNEE

1.1. Les relations contractuelles

Janvier

Les équipes de la CA2BM ont été très mobilisées pour gérer avec les transporteurs des épisodes d'intempéries inopinés (crue + épisode neigeux). De fait, les échanges ont été majoritairement consacrés à la résolution en temps réel des problèmes consécutifs à ces événements climatiques.

La validation du plan de communication pour l'année 2024 et des propositions d'adaptation des doublages a été en conséquence retardée. Elle est en cours de finalisation à l'heure de l'écriture de ce rapport.

Février

Le mois de février a été consacré à la validation et à la mise en œuvre d'adaptations de service sur les doublages scolaires des lignes régulières 1 et 2.

Ces adaptations ont pour objet de :

- Recaler les temps de parcours théoriques avec les constatations terrain et issues de l'analyse des données MATAWAN ;
- Recaler les départs de certains doublages retour avec les heures de sortie des établissements scolaires ;
- Mieux répartir la charge entre les services, tout en améliorant la lisibilité des parcours pour les élèves.

Ces adaptations ont été validées fin février pour une mise en œuvre au 11/03/2024.

Mars

Des adaptations sur les doublages scolaires ont été mises en place à compter du 11 mars 2024. Elles consistaient à :

- Recaler les temps de parcours théoriques avec les constatations terrain et issues de l'analyse des données MATAWAN ;

- Recaler les départs de certains doublages retour avec les heures de sortie des établissements scolaires ;
- Mieux répartir la charge entre les services, tout en améliorant la lisibilité des parcours pour les élèves.

Compte-tenu de l'impact nul de ces changements sur la Contribution Forfaitaire, aucun avenant n'a été réalisé à ce titre.

Une nouvelle étude d'adaptation des lignes régulières a été menée au cours du mois de mars, après 10 mois d'exploitation du nouveau réseau, avec présentation aux élus lors d'une Commission Transport qui se tiendra le 2 avril prochain. Le tableau ci-dessous synthétise les adaptations réalisées sur les lignes.

03- Synthèse des propositions d'adaptation au 1^{er} juin 2024

Ligne concernée	Total courses adaptées	Ajustements d'horaires	Réduction d'itinéraire	Prolongement d'itinéraire	Autre
Ligne 1	32	30 (temps dans Berck trop juste)	-	20 (Création de l'arrêt Etaples - Domaine des Prés)	-
Ligne 2	47	26 (temps dans Berck trop juste)	6 (suppression de Neuville –Eglise et Attin – Centre commercial)	38 (Création de l'arrêt Rang – Champ Gretz)	-
Navettes estivales (Etaples – Camiers – Etaples)	5	3	-	-	3 (modifications du sens de l'itinéraire)

Mai

Lors du Conseil Communautaire du 30 mai dernier, les élus ont autorisé la signature de l'avenant 5 au contrat de DSP en vue d'acter les adaptations de services à mettre en œuvre au 1^{er} juin 2024.

L'ensemble des équipes du mandataire et de la CA2BM ont été à pied d'œuvre tout ce mois pour délivrer le plan de production conformément au calendrier.

Juin

Lors du Conseil Communautaire du 30 mai dernier, les élus ont autorisé la signature de l'avenant 5 au contrat de DSP en vue d'acter les adaptations de services à mettre en œuvre au 1^{er} juin 2024 dont voici le contenu ci-dessous. /

CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES SERVICES DE MOBILITE COMMUNAUTAIRES

Avenant n°05

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois (CA2BM), représentée par son Président, Monsieur Bruno COUSEIN, agissant en vertu de la Délibération XXXXX du conseil communautaire du xx / xx /xx

Ci-après dénommée « l'autorité délégante »

ET

La société Keolis Côte d'Opale, SARL au capital social de 2 160 416 euros €, dont le siège social est situé Route d'Hilbert 62630 Etaples, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 61632035400064 représentée par Madame Emmanuelle REHM, habilitée aux fins des présentes ;

Ci-après dénommée "le délégataire "

RAPPEL DES AVENANTS :

Le contrat a fait l'objet :

- **D'un avenant 1 en date du 30 décembre 2021 en vue d'adapter l'offre de services proposée sur les lignes 1 et 2 et sur les doublages scolaires, pour un surcoût annuel moyen de 5 639.00 € HT ;**
- **D'un avenant 2 en date du 15 avril 2022 visant à modifier les modalités de déménagement du dépôt de bus du délégataire ;**
- **D'un avenant 3 en date du 27 septembre 2022 en vue d'adapter l'offre de services proposée sur les lignes 1 et 3, la Navette du Touquet et des doublages scolaires ;**
- **D'un avenant 4 en date du 06 juin 2023 visant à adapter l'offre de services du réseau en :**
 - **Supprimer la ligne régulière 3, la tranche optionnelle TAD, des doublages scolaires en raison de leur sous-utilisations par les voyageurs ;**
 - **Réintégrer les kilomètres et heures supprimés dans les lignes 1 et 2 existantes afin d'enrichir l'offre de ces lignes ;**

- **Créer trois navettes estivales ayant vocation à emmener les vacanciers des campings du territoire vers les plages de Berck et Ste Cécile.**

ARTICLE 1 OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'acter la mise en œuvre d'adaptations de service sur le réseau de transport de la CA2BM à compter du 1^{er} juin 2024.

ARTICLE 2 DESCRIPTION DES MODIFICATIONS APPORTEES

- **Modifications mises en œuvre au 1^{er} juin 2024 :**

1/Modifications apportées sur la ligne 1B « Etaples – Rang – Berck »

- Sens Etaples Berck

Course	Nature des modifications	Cause des modifications	Csq
LR1-001	Ajout "Domaine des Prés" - Réajustement des temps inter-arrêt + course avancée à 06h00 au lieu de 06h10	Ajustement de l'enchaînement suite à allongement des temps de parcours de la LR1-004	Couverture du train en provenance de B/M à 06h08 plus possible +0,735 km cciaux
LR1-003	Ajout "Domaine des Prés" - Réajustement des temps inter-arrêt. Fin de course à 09h27 au lieu de 09h26	RAS	0,735 km cciaux
LR1-005	Ajout "Domaine des Prés" - Réajustement des temps inter-arrêt. Fin de course à 11h02 au lieu de 11h00	RAS	0,735 km cciaux
LR1-007	Réajustement des temps inter-arrêt + course reculée à 11h25 au lieu de 11h10	Ajustement de l'enchaînement suite à allongement des temps de parcours de la LR1-006	Couverture d'un train supplémentaire en provenance de B/M à 11h15

LR1-009	Aucune modification d'horaire	RAS	RAS
LR1-011	Ajout "Domaine des Prés" - Réajustement des temps inter-arrêt. Fin de course à 16h57 au lieu de 16h55	RAS	0,735 km cciaux
LR1-013	Ajout "Domaine des Prés" - Réajustement des temps inter-arrêt. Fin de course à 18h37 au lieu de 17h35	RAS	0,735 km cciaux
LR1-015	Réajustement des temps inter-arrêt. Fin de course à 20h03 au lieu de 20h01	RAS	RAS
LR1-017	Ajout "Domaine des Prés" - Réajustement des temps inter-arrêt + course avancée à 07h20 au lieu de 07h25. Fin de course à 08h32 au lieu de 08h34	Ajustement de l'enchaînement suite à avancement de la course LR1-018 (allongement des temps de parcours)	0,735 km cciaux
LR1-019	Ajout "Domaine des Prés" - Réajustement des temps inter-arrêt. Fin de course à 12h02 au lieu de 11h59	RAS	0,735 km cciaux
LR1-021 (valable SA et DI)	Réajustement des temps inter-arrêt. Fin de course à 13h01 au lieu de 13h02	RAS	RAS

LR1-023	Réajustement des temps inter-arrêt + course avancée à 14h00 au lieu de 14h30. Fin de course à 15h11 au lieu 15h42.	Volonté de couvrir plus de train en provenance de Paris	Couverture d'un TGV supplémentaire à 13h34 en provenance de Paris Nord
LR1-025	Ajout "Domaine des Prés" - Réajustement des temps inter-arrêt + course avancée à 15h25 au lieu de 15h45. Fin de course à 16h37 au lieu 16h54.	Ajustement de la journée véhicule (divers enchaînements)	0,735 km cciaux
LR1-027	Ajout "Domaine des Prés" - Réajustement des temps inter-arrêt. Fin de course à 18h17 au lieu de 18h14	RAS	0,735 km cciaux
LR1-029	Ajout "Domaine des Prés" - Réajustement des temps inter-arrêt. Fin de course à 10h27 au lieu de 10h24	RAS	0,735 km cciaux
LR1-033	Réajustement des temps inter-arrêt. Pas de changement d'horaire en fin de course	RAS	RAS
LR1-035	Ajout "Domaine des Prés" - Réajustement des temps inter-arrêt + course avancée à 17h50 pour ajustement nouveaux horaires de train	TER en provenance de Paris Nord à 17h51 avancé à 17h38	0,735 km cciaux

- Sens Berck Etaples

Course	Nature des modifications	Cause des modifications	Csq
LR1-002	Pas de modifications horaires. Le faible trafic rencontré à cette heure n'impacte pas le temps de parcours de la course + Ajout arrêt Domaine des Prés	RAS	+0,735 m ccaix
LR-004	Réajustement des temps inter-arrêt + course avancée à 07h25 au lieu de 07h30. Fin de course à 08h49 au lieu de 08h42+ Ajout arrêt Domaine des Prés	Temps de parcours dans Berck allongés dans le sens Berck - Etaples + réajustement des enchaînements	+0,735 m ccaix
LR1-006	Réajustement des temps inter-arrêt + course avancée à 09h45 au lieu de 09h50. Fin de course à 11h09 au lieu de 11h02+ Ajout arrêt Domaine des Prés	Temps de parcours dans Berck allongés dans le sens Berck - Etaples + réajustement des enchaînements	+0,735 m ccaix
LR1-008	Réajustement des temps inter-arrêt. Fin de course à 12h44 au lieu de 12h40	Temps de parcours dans Berck allongés dans le sens Berck - Etaples + réajustement des enchaînements	RAS

LR1-010	Réajustement des temps inter-arrêt + course avancée à 13h45. Fin de course à 15h09 au lieu de 15h40	Volonté de couvrir plus de train en direction de Paris	Couverture d'un TER supplémentaire à 15h17 à destination de Paris Nord
LR1-012	Réajustement des temps inter-arrêt + course avancée à 15h40. Fin de course à 17h05 au lieu de 17h02+ Ajout arrêt Domaine des Prés	Temps de parcours dans Berck allongés dans le sens Berck - Etaples + réajustement des enchaînements	Sécurisation de la correspondance pour le train de 17h19 à destination de Paris Nord + 0,735 m ccaix
LR1-014	Réajustement des temps inter-arrêt + course reculée à 17h10. Fin de course à 18h37 au lieu de 18h16+ Ajout arrêt Domaine des Prés	Temps de parcours dans Berck allongés dans le sens Berck - Etaples	Couverture du train de 19h08 vers Paris au lieu de celui de 18h21 + 0,735 m ccaix
LR1-016	Réajustement des temps inter-arrêt. Fin de course à 19h55 au lieu de 19h48	RAS	RAS

LR1-018	Réajustement des temps inter-arrêt + course avancée à 07h15 au lieu de 07h20. Fin de course à 08h39 au lieu de 08h32+ Ajout arrêt Domaine des Prés	Allongement des temps de parcours dans Berck dans le sens Berck Etaples. Ajustement de l'enchaînement avec LR-17.	+0,735 m ccaix
LR1-020 (Valable SA et DI)	Réajustement des temps inter-arrêt + course avancée à 08h45 au lieu de 08h55. Fin de course à 10h09 au lieu de 10h07+ Ajout arrêt Domaine des Prés	Allongement des temps de parcours dans Berck dans le sens Berck Etaples.	+0,735 m ccaix
LR1-022	Réajustement des temps inter-arrêt. Fin de course à 13h40 au lieu de 13h35	Allongement des temps de parcours dans Berck dans le sens Berck Etaples.	RAS
LR1-024 (valable SA et DI)	Réajustement des temps inter-arrêt + course avancée à 13h40 au lieu de 13h55. Fin de course à 15h05 au lieu 15h15.	Allongement des temps de parcours dans Berck dans le sens Berck Etaples.	Sécurisation de la correspon- dance pour le train de 15h17 à destination de Paris Nord
LR1-026	Réajustement des temps inter-arrêt + course avancée à 15h30 au lieu de 15h50. Fin de course à 16h54 au lieu 17h02.+ Ajout arrêt Domaine des Prés	Allongement des temps de parcours dans Berck dans le sens Berck Etaples.	Sécurisation de la correspon- dance pour le train de 17h12 à destination

			d'Amiens'+0,735 m ccaix
LR1-034 (valable SA et DI)	Ex course 14 du samedi renumérotée suite à modification. Réajustement des temps inter-arrêt + course avancée à 16h45 au lieu de 17h00+ Ajout arrêt Domaine des Prés	Allongement des temps de parcours dans Berck dans le sens Berck Etaples.	Sécurisation de la correspondance pour le train de 18h21 à destination de Paris Nord'+0,735 m ccaix
LR1-030	Réajustement des temps inter-arrêt. Fin de course à 12h35 au lieu de 12h30	RAS	RAS

2 «Berck -Rang -Montreuil »

- Sens Berck – Montreuil

Course	Nature des modifications	Cause des modifications	Csq
Toutes les courses hormis 13-23-37	Ajout de l'arrêt CHAMPS GRETZ depuis Rd Point des Allées et Avenue de Champ Gretz	Aménagement nouvelle zone	Enrichissement de l'offre
LR2-005-009-021	Suppression de la desserte Neuville sous Montreuil et Attin Centre Commercial	Arrêts très peu utilisés et conflits réguliers entre la direction de LE-CLERC et les conducteurs qui se font "chasser" de l'arrêt pendant leurs coupures = coupures réglementaires TTE ne sont plus assurées	Offre moins riche mais amélioration des conditions de travail des conducteurs qui feront terminus à la gare
Toutes les courses	Précision de la dépose à l'arrêt Rang Gare - Face Zebra	Mauvais placement des usagers qui attendent à l'abri.	Amélioration de la prise en charge voyageur

- Sens « Montreuil-Berck »

Course	Nature des modifications	Cause des modifications	Csq
Toutes les courses hormis 006-018-022-028-036-046	Ajout de l'arrêt CHAMPS GRETZ depuis Rd Point des Al- lées et Avenue de Champ Gretz	Aménagement nouvelle zone	Enrichissement de l'offre
Courses LR2-002-008-012	Ajustement des temps de par- cours selon constats terrain	Temps de parcours trop courts dans Berck	Fiabilisation des temps de parcours pour meilleure prise en charge voyageur
Toutes les courses	Précision de la dépose à l'arrêt Rang Gare - Abri Côté Gare	Mauvais placement des voya- geurs aux arrêts	Amélioration de la prise en charge voyageur
LR2-010-014-026	Suppression de la desserte Neuville sous Montreuil et Attin Centre Commercial	Arrêts très peu utilisés et conflits réguliers entre la direction de LE- CLERC et les conducteurs qui se font "chasser" de l'arrêt pendant leurs coupures = coupures régle- mentaires TTE ne sont plus assu- rées	Offre moins riche mais amélioration des conditions de travail des conducteurs qui feront ter- minus à la gare

3/Modification apportées sur les doublages scolaires de la ligne 1 et de la ligne 2

- *Doublage de la ligne 1*

Les modifications apportées sur les doublages de ligne 1 concernent l'ajout de l'arrêt « Domaine des Prés » à Etaples, afin de desservir ce nouveau quartier, ainsi que divers ajustements horaires destinés à fiabiliser les temps de parcours.

Calendrier		Période scolaire					Calendrier		Période scolaire									
Fréquence		Immejv	Immejv	Immejv	Immejv	Immejv	Fréquence		Me	Me	Me	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV		
Nature		Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Nature		Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*		
Commune	Point d'arrêt	Course	B1-01	B1-03	B1-05	B1-07	B1-	Commune	Point d'arrêt	Course	B1-14	B1-16	B1-20	B1-02	B1-04	B1-06	B1-08	B1-12
ETAPLES	Fromessent	6:25	-	-	-	-	-	BERCK-SUR-MER	Cité scolaire (J. Moulin)	12:10	13:10	13:20	16:35	17:10	17:35	18:15	18:15	
ETAPLES	Domaine des Prés	-	7:10	-	-	-	-	BERCK-SUR-MER	Place de l'Entonnoir (N.D)	12:00	13:13	13:23	16:40	17:13	17:38	18:18	18:17	
ETAPLES	Gare SNCF	6:35	7:15	-	7:40	-	-	BERCK-SUR-MER	Gare routière	12:19	13:16	13:25	16:43	17:16	17:41	18:21	18:20	
ETAPLES	Bd Lefebvre	6:36	7:16	-	7:41	-	-	BERCK-SUR-MER	Calot	12:20	13:17	13:26	16:47	17:21	17:44	18:23	18:21	
CUCQ	Fontaine Médecis	6:40	-	-	7:45	-	-	BERCK-SUR-MER	Bois Magnier	12:22	13:19	13:28	16:49	17:23	17:45	18:25	18:23	
LE TOU-QUET	Av de Tré-pied	6:42	-	-	7:47	-	-	BERCK-SUR-MER	Cimetière	12:23	13:20	13:29	16:52	17:25	17:47	18:27	18:24	
LE TOU-QUET	Av Lattre Tassigny	6:44	-	-	7:49	-	-	BERCK-SUR-MER	Frénaie (jardinerie)	12:25	13:21	13:31	16:53	17:26	17:49	18:29	18:26	
LE TOU-QUET	Musée	6:45	-	-	7:50	-	-	RANG	Bagatelle	12:27	13:23	13:33	16:55	17:28	17:51	18:31	18:27	
								MERLIMONT	ameau d'Epy	12:29	-	13:34	16:56	-	17:52	-	18:28	

LE TOU-QUET	Sanguet	6:47	-	-	7:52	MERLIMONT	Camping d'Epy	12:31	-	13:36	16:57	-	17:54	-	18:29
						MERLIMONT	Rue Auguste Bibloccq	12:32	-	13:37	16:58	-	17:55	-	18:30
LE TOU-QUET	Av de l'Hippodrome	6:49	-	-	7:54	MERLIMONT	Jardins de la Mer	12:35	13:30	-	17:01	17:35	-	18:36	-
LE TOU-QUET	Mille Agréments	6:50	-	-	7:55	MERLIMONT	Plage - La Grotte	12:36	13:31	-	17:02	17:35	-	18:37	-
						MERLIMONT	Dunes	12:37	13:33	-	17:03	17:37	-	18:39	-
LE TOU-QUET	Lauriers Blancs	6:51	-	-	7:56	MERLIMONT	Rue du Touquet	12:38	13:34	-	17:05	17:38	-	18:40	-
LE TOU-QUET	Quentovic	6:52	-	-	7:57	MERLIMONT	Mairie - Eglise	-	-	13:39	-	-	17:57	-	18:32
						MERLIMONT	La Prairie	-	-	13:40	-	-	17:58	-	18:33
LE TOU-QUET	Square Robert Lassus	6:53	-	-	7:58	CUCQ	Stella - R de Douai	12:39	13:35	-	17:06	17:39	-	18:41	-
LE TOU-QUET	Mairie - Eglise	6:55	-	-	8:00	CUCQ	Stella - R d'Amiens	12:40	13:35	-	17:07	17:39	-	18:41	-
						CUCQ	Les Pelouses	12:42	13:36	-	17:08	17:41	-	18:43	-
LE TOU-QUET	Atlantique	6:57	-	-	8:02	CUCQ	Château d'Eau	12:43	13:38	-	17:09	17:42	-	18:44	-
LE TOU-QUET	Mayvillage	6:59	-	-	8:04	CUCQ	Centre commercial	12:43	-	-	17:11	17:44	-	18:46	-
						CUCQ	Av François Godin	12:44	-	-	17:13	17:44	-	18:47	-
LE TOU-QUET	Avenue François Godin	7:01	-	-	8:06	CUCQ	Pasquelin	-	-	13:41	-	-	17:59	-	18:34
LE TOU-QUET	Les Jonquilles	7:04	-	-	8:09	CUCQ	Av de la Libération	-	-	13:42	-	-	18:00	-	18:35
						CUCQ	Av Côte d'Opale	-	-	13:43	-	-	18:01	-	18:36
CUCQ	Trépiéd	-	7:20	-	-	8:20									
						CUCQ	La Poste	12:44	-	13:44	17:14	17:45	-	-	18:37
CUCQ	Trépiéd - Av Etaples	-	7:21	-	-	8:21									
						CUCQ	Av de la Poste	12:45	-	13:44	17:15	17:46	-	-	18:37
CUCQ	Trépiéd - Chat Noir	-	7:22	-	-	8:22									
						CUCQ	Trépiéd - Chat Noir	12:47	-	13:46	17:17	17:48	-	-	18:39
CUCQ	Av de la Poste	-	7:24	-	-	8:25									
						CUCQ	Trépiéd - Av Etaples	12:48	-	13:47	17:18	17:50	-	-	18:40

CUCQ	La Poste	-	7:26	-	-	8:26	CUCQ	Trépiéd	12:49	-	13:48	17:19	17:51	-	-	18:41
CUCQ	Centre commercial	-	-	-	8:10	8:27	LE TOU-QUET	Les Jonquilles	-	13:39	-	-	-	18:04	18:49	-
CUCQ	Av François Godin	-	-	-	8:10	-	LE TOU-QUET	Avenue François Godin	-	13:41	-	-	-	18:06	18:50	-
CUCQ	Château d'eau	7:06	-	-	-	8:28	LE TOU-QUET	Mayvillage	-	13:43	-	-	-	18:08	18:52	-
CUCQ	Les Pelouses	7:07	-	-	-	8:29	LE TOU-QUET	Atlantique	-	13:45	-	-	-	18:10	18:53	-
CUCQ	Stella - R d'Amiens	7:09	-	-	-	8:30	LE TOU-QUET	Mairie - Eglise	-	13:46	-	-	-	18:11	18:54	-
CUCQ	Stella - R de Douai	7:10	-	-	-	8:31	LE TOU-QUET	Square Robert Lassus	-	13:46	-	-	-	18:11	18:55	-
MERLIMONT	Rue du Touquet	7:11	-	-	-	8:32	LE TOU-QUET	Quentovic	-	16:47	-	-	-	18:13	18:56	-
MERLIMONT	Dunes	7:12	-	-	-	8:33	LE TOU-QUET	Lauriers Blancs	-	13:48	-	-	-	18:14	18:56	-
MERLIMONT	Plage - La Grotte	7:14	-	-	-	8:35	LE TOU-QUET	Mille Agréments	-	13:48	-	-	-	18:14	18:57	-
MERLIMONT	Jardins de la Mer	7:15	-	-	-	8:36	LE TOU-QUET	Av de l'ippodrome	-	13:49	-	-	-	18:15	18:57	-
CUCQ	Av Côte d'Opale	-	7:27	-	8:11	-	LE TOU-QUET	Sanguet	-	13:50	-	-	-	18:16	18:59	-
CUCQ	Av de la Libération	-	7:28	-	8:12	-	LE TOU-QUET	Musée	-	13:51	-	-	-	18:17	18:59	-
CUCQ	Pasquelin	-	7:29	-	8:15	-	LE TOU-QUET	Av de Lattre de Tassigny	-	13:51	-	-	-	18:17	19:00	-
SAINT JOSSE	Villers - RD 144 Abri	-	-	7:05	-	-	LE TOU-QUET									
SAINT JOSSE	Av de Merlimont	-	-	7:08	-	-	LE TOU-QUET									
MERLIMONT	Prairie	-	7:31	-	8:17	-	LE TOU-QUET									
MERLIMONT	Mairie Eglise	7:17	7:32	7:15	8:19	-	LE TOU-QUET									
MERLIMONT	Rue Auguste Biblocq	7:18	7:33	7:16	8:20	-	LE TOU-QUET									
MERLIMONT	Camping d'Epy	7:19	7:34	7:17	8:21	8:40										

MERLIMONT	Hameau d'Epy	7:20	7:35	7:18	8:22	8:41	LE TOU-QUET	Av de Trépied	-	13:53	-	-	-	18:21	19:03	-
RANG DU FLIERS	Bagatelle	7:21	7:38	7:19	8:24	8:42	CUCQ	Fontaine Médicis	-	13:55	-	-	-	18:22	19:04	-
BERCK-SUR-MER	Frénaie (jardinerie)	7:23	7:40	7:21	8:26	8:44	ETAPLES	Pont Rose	12:51	13:57	13:50	17:21	17:53	18:24	-	18:42
							ETAPLES	Bd Lefebvre	12:52	13:58	13:52	17:22	17:54	18:25	-	18:43
BERCK-SUR-MER	St Josse - Hôtel de Ville	7:24	7:41	7:23	8:28	8:45	ETAPLES	Gare SNCF	12:53	14:00	13:54	17:23	17:55	18:26	-	18:45
BERCK-SUR-MER	Centre commercial	7:25	7:42	7:24	8:29	8:46	ETAPLES	Domaine des prés		14:05				18:31		
BERCK-SUR-MER	Pôle Emploi	7:27	7:44	7:26	8:31	8:47	ETAPLES	Fromessent	-	-	14:04	-	-	-	-	18:55
BERCK-SUR-MER	Cité scolaire (J. Moulin)	7:30	7:47	7:28	8:34	8:52		Kilomètre cciaux	22	32	28	22	22	30	27	28
BERCK-SUR-MER	Place de l'Entonnoir (N.D)	7:33	7:50	7:31	-	-										

Arrêts non desservis

Kilomètre cciaux	36	22	16	28	22
------------------	----	----	----	----	----

Commune	Point d'arrêt	Course	Période scolaire	
			Immejv	Immejv
			Doub sco*	Doub sco*
BERCK	Gare routière		7:15	-
BERCK	Calot		7:16	-
BERCK	Bois Magnier		7:18	-

Calendrier			Période scolaire					
Fréquence	Nature		Me	Me	Me	LMJV	LMJV	LMJV
Commune	Point d'arrêt	Course	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*
ETAPLES	St Joseph - Rue des Berceaux		-	12:30	12:30	16:20	16:15	17:10
ETAPLES	Oyats		-	12:35	12:35	16:25	16:20	17:15
ETAPLES	Jaurès - Parking		11:45	12:40	12:40	16:31	16:23	17:20
ETAPLES	Gare SNCF - Quai B côté Blvd		11:47	12:44	12:44	16:33	16:23	17:22
ETAPLES	St Joseph - Bd Lefebvre		11:48	12:45	12:45	16:34	16:26	17:23

BERCK	Cimetière	7:20	-	ETAPLES	Pont Rose	11:49	12:46	12:46	16:36	16:27	17:24	17:38	-
BERCK	Frênaie (jardinerie)	7:22	-	CUCQ	Fontaine Médicis	11:51	-	12:48	-	16:30	17:26	-	-
RANG DU FLIERS	Bagatelle	7:24	-	CUCQ	Trépied	-	12:48	-	16:39	-	-	17:41	-
MERLIMONT	Hameau d'Epy	7:26	-	CUCQ	Trépied - Av d'Etaples	-	12:48	-	16:39	-	-	17:42	-
MERLIMONT	Camping d'Epy	7:27	-	CUCQ	Trépied - Chat Noir	-	12:50	-	16:41	-	-	17:43	-
MERLIMONT	Biblocq	7:28	-	CUCQ	Av de la Poste	-	12:51	-	16:43	-	-	17:44	-
MERLIMONT	Mairie - Eglise	7:29	-	CUCQ	La Poste	-	12:52	-	16:44	-	-	17:45	-
MERLIMONT	Jardins de la Mer	7:30	-	LE TOUQUET	Av de Lattre de Tassigny	11:53	-	12:50	-	16:32	17:28	-	-
MERLIMONT	Plage - La Grotte	7:31	-	LE TOUQUET	Musée	11:53	-	12:50	-	16:32	17:28	-	-
MERLIMONT	Dunes	7:32	-	LE TOUQUET	Lycée Hôtelier	-	-	-	-	-	-	-	18:10
MERLIMONT	Rue du Touquet	7:33	-	LE TOUQUET	Aéroport / Van der Meersch	11:56	-	12:53	-	16:36	17:31	-	18:15
MERLIMONT	Hameau d'Epy	-	7:50	LE TOUQUET	Sanguet	11:57	-	12:54	-	16:38	17:32	-	18:17
MERLIMONT	Camping d'Epy	-	7:51	LE TOUQUET	Mille Agréments	11:59	-	12:54	-	16:40	17:33	-	18:19
MERLIMONT	Rue Auguste Biblocq	-	7:52	LE TOUQUET	Lauriers Blancs	12:00	-	12:55	-	16:40	17:34	-	18:20
MERLIMONT	Mairie - Eglise	-	7:53	LE TOUQUET	Quentovic	12:00	-	12:56	-	16:41	17:34	-	18:21
MERLIMONT	La Prairie	-	7:55	LE TOUQUET	Square Robert Lassus	12:02	-	12:58	-	16:43	17:36	-	18:22
CUCQ	Stella - Rue de Douai	7:34	-	LE TOUQUET	Mairie - Eglise	12:03	-	12:59	-	16:45	17:37	-	18:23
CUCQ	Stella - Rue d'Amiens	7:35	-	LE TOUQUET	Atlantique	12:04	-	13:00	-	16:46	17:38	-	18:24
CUCQ	Les Pelouses	7:36	-	LE TOUQUET	Mayvillage	12:06	-	13:02	-	16:48	17:40	-	18:26
CUCQ	Château d'Eau	7:37	-	LE TOUQUET	Av. François Godin	12:08	-	13:03	-	16:49	17:42	-	18:27

CUCQ	Centre Commercial	7:38	-	LE TOUQUET	Les Jonquilles	12:10	-	13:05	-	16:50	17:44	-	-
CUCQ	Av François Godin	7:39	-	CUCQ	Centre commercial	-	-	13:06	-	-	-	-	-
CUCQ	Pasquelin	-	7:56	CUCQ	Av. François Godin	-	12:54	13:06	-	-	-	-	-
CUCQ	Av de la Libération	-	7:57	CUCQ	Centre commercial	-	12:54	-	-	-	-	-	-
CUCQ	Av de la Côte d'Opale	-	7:58	CUCQ	Château d'eau	12:12	12:55	-	-	16:52	17:46	-	18:31
CUCQ	La Poste	-	7:59	CUCQ	Les Pelouses	12:13	12:56	-	-	16:53	17:47	-	18:32
CUCQ	Av de la Poste	-	8:00	CUCQ	Stella - R d'Amiens	12:14	12:57	-	-	16:54	17:48	-	18:34
CUCQ	Trépied - Chat Noir	-	8:03	CUCQ	Stella - R de Douai	12:15	12:58	-	-	16:55	17:49	-	18:35
CUCQ	Trépied - Av d'Étaples	-	8:05	CUCQ	Av de la Poste	-	-	-	-	-	-	-	-
LE TOUQUET	Mayvillage	7:41	-	CUCQ	La Poste	-	-	-	-	-	-	-	-
LE TOUQUET	Mairie - Eglise	7:43	-	CUCQ	Av Côte d'Opale	-	-	13:07	16:45	-	-	17:46	-
LE TOUQUET	Square Robert Lassus	7:45	-	CUCQ	Av de la Libération	-	-	13:08	16:45	-	-	17:46	-
LE TOUQUET	Quentovic	7:47	-	CUCQ	Pasquelin	-	-	13:09	16:47	-	-	17:47	-
LE TOUQUET	Mille Agréments	7:49	-	MERLIMONT	La Prairie	-	-	13:10	16:48	-	-	17:48	-
LE TOUQUET	Sanguet	7:51	-	MERLIMONT	Rue du Touquet	12:17	12:59	-	-	16:56	17:51	-	18:36
LE TOUQUET	Musée	7:52	-	MERLIMONT	Dunes	12:18	13:00	-	-	16:57	17:52	-	18:37
LE TOUQUET	Av de Lattre de Tassigny	7:54	-	MERLIMONT	Plage - La Grotte	12:20	13:01	-	-	16:58	17:54	-	18:39
LE TOUQUET	Av de Trépied	7:57	-	MERLIMONT	Jardins de la Mer	12:21	13:02	-	-	16:59	17:55	-	18:40
ETAPLES	Fontaine Médicis	7:59	-	MERLIMONT	Mairie	12:23	-	13:12	16:50	-	-	17:50	18:42
ETAPLES	Pont Rose	8:01	8:08	MERLIMONT	Rue Auguste Biblocq	12:24	-	13:13	16:50	-	-	17:51	18:43
ETAPLES	Bd Lefebvre	8:03	8:10	MERLIMONT	Camping d'Epy	12:25	-	13:14	16:52	-	-	17:52	18:44

ETAPLES	Gare SNCF	8:05	8:13	MERLIMONT	Hameau d'Epy	12:26	-	13:15	16:53	-	-	17:53	18:45
ETAPLES	Jaurès Parking	8:08	8:15	RANG DU FLIERS	Bagatelle	12:27	-	13:17	16:54	-	-	17:54	18:46
ETAPLES	Oyats	8:10	8:19	BERCK	Frênaie (jardinerie)	12:28	-	13:20	16:56	-	-	17:56	18:48
	Kilomètre cciaux	30	13	BERCK	Cimetière	12:30	-	13:22	16:59	-	-	17:59	18:50
				BERCK	Bois Magnier	12:31	-	13:23	17:00	-	-	18:00	18:51
				BERCK	Calot	12:33	-	13:24	17:02	-	-	18:02	18:53
				BERCK	Gare Routière	12:36	-	13:27	17:05	-	-	18:05	18:55

Kilomètre cciaux	30	10	32	21	32	20	21	25
------------------	----	----	----	----	----	----	----	----

- Doublage de la ligne 2

Calendrier		Période scolaire																	
Fréquence		Immejv	Immejv	Immejv	Immejv	Immejv	Immejv	Immejv	Immejv	Immejv	Immejv	Me	Im-jv	Me	Me	Im-jv	Im-jv	Im-jv	
Nature		Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*
Commune	Point d'arrêt	Course	B2-01	B2-03	B2-05	B2-07	B2-09	B2-11	B2-13	B2-15	B2-17	B2-21	B2-27	B2-29	B2-31	B2-33	B2-35	B2-37	
MONTREUIL	Place de la Gare		-	7:00	-	-	-	-	8:00	-	-	12:45	17:10	17:50	17:50	17:55	18:00	17:55	
MONTREUIL	Garennnes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17:55	17:55	-	-	-	
ECUIRES	College		-	-	-	-	-	-	8:06	-	-	12:50	17:15	-	-	-	-	-	
ECUIRES	Piscine		-	-	-	-	-	-	8:06	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
CAMPIGNEULLES LES PTES	Rue du Centre		-	-	-	-	-	-	8:10	-	-	12:54	17:19	17:59	-	-	-	18:04	
CAMPIGNEULLES LES PTES	Résidence du Moulin		-	-	-	-	-	-	8:08	-	-	-	-	-	17:57	18:02	-	-	
CAMPIGNEULLES LES GDES	Grand'Rue		-	-	-	-	-	-	8:13	-	-	12:57	17:22	18:02	-	-	-	18:07	
WAILLY-BEAUCAMPS	Rue de l'Eglise		-	7:12	-	-	-	-	-	8:12	-	-	-	-	18:03	18:08	-	-	
WAILLY-BEAUCAMPS	Antiquité		-	7:13	-	-	-	-	-	8:13	-	-	-	-	18:04	18:09	-	-	
AIRON-SAINT-VAAST	Place Enlart		6:50	-	-	-	-	-	8:17	-	-	13:04	17:27	18:07	-	-	-	18:12	
AIRON-SAINT-VAAST	Les Escargots		6:52	-	-	-	-	-	8:18	-	-	13:06	17:29	18:09	-	-	-	18:14	
AIRON-NOTRE-DAME	Mairie		6:55	-	-	-	-	-	8:19	-	-	13:08	17:32	18:12	-	-	-	18:17	
AIRON-NOTRE-DAME	Rue principale		6:57	-	-	-	-	-	8:22	-	-	13:10	17:34	18:14	-	-	-	18:19	
AIRON-SAINT-VAAST	Petit Saint Vaast		7:00	-	-	-	-	-	8:25	-	-	13:13	17:37	18:17	-	-	-	18:22	
VERTON	Le Bahot		-	-	7:08	-	-	-	-	8:17	-	13:21	-	-	18:08	18:13	-	-	

VERTON	Rue des Ptes Neu- villes	-	-	7:18	-	-	7:15	-	8:27	-	-	-	-	18:17	18:22	-	-
VERTON	Rue des Gdes Neu- villes	-	-	7:20	-	-	7:18	-	8:29	-	-	-	-	18:19	18:24	-	-
VERTON	Route de Groffliers	-	-	7:22	-	-	7:20	-	8:31	-	-	-	-	18:21	18:26	-	-
VERTON	Mairie	-	7:23	7:24	-	-	7:23	-	8:32	-	13:24	-	-	18:22	18:27	-	-
VERTON	Les Allées	-	7:24	7:26	-	-	7:25	-	8:33	-	13:26	-	-	18:23	18:28	-	-
RANG-DU-FLIERS	Champ Gretz	7:04	-	-	-	-	-	-	-	8:23	13:30	-	18:21	-	18:32	-	-
RANG-DU-FLIERS	Gare SNCF	-	-	-	7:10	7:15	7:10	8:31	-	8:27	13:34	17:45	-	18:25	-	18:15	-
RANG-DU-FLIERS	La Poste	-	-	-	7:12	7:16	-	8:34	-	8:29	13:36	17:47	-	18:27	-	18:26	-
RANG-DU-FLIERS	Cap d'Ail	-	-	-	7:13	7:18	-	-	-	8:30	13:37	17:48	-	18:28	-	18:27	-
RANG-DU-FLIERS	Les Huttiers	7:13	-	-	-	-	-	8:38	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RANG-DU-FLIERS	Croisillons	7:17	-	-	7:16	7:20	-	8:42	-	8:33	13:39	17:50	-	18:30	-	18:29	-
RANG-DU-FLIERS	Argeles	7:19	-	-	7:17	7:22	-	8:43	-	8:34	13:41	17:52	-	18:32	-	18:30	-
RANG-DU-FLIERS	Centre commercial	7:20	-	-	7:19	7:24	-	8:43	-	8:35	13:43	17:54	-	18:34	-	18:31	-
BERCK-SUR -MER	Mairie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13:44	17:55	-	18:35	-	18:33	-
BERCK-SUR -MER	Cimetiere	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BERCK-SUR -MER	Bois Magnier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BERCK-SUR -MER	Place Fontaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13:47	17:57	-	18:37	-	18:35	-
BERCK-SUR -MER	Randon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13:48	17:58	-	18:38	-	18:36	-
BERCK-SUR -MER	Centre commercial	7:23	7:29	7:31	7:23	7:27	7:27	8:46	8:41	8:39	-	-	-	-	-	-	-
BERCK-SUR -MER	Pôle Emploi	7:25	7:31	7:33	7:24	7:29	7:29	8:48	8:43	8:45	-	-	-	-	-	-	-

BERCK-SUR -MER	Place de l'Entonnoir (N.D)	7:30	7:40	7:42	7:26	7:38	7:37	8:56	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BERCK-SUR -MER	Cité Scolaire (J. Moulin)	7:27	7:33	7:35	7:29	7:31	7:30	8:50	8:45	8:47	-	-	-	-	-	-	-	-
BERCK-SUR -MER	Gare Routière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13:50	18:00	-	18:40	-	18:38	-	-
	km cciaux	21	28	16	9	9	15	38	19	12,1	41,1	37	21	31	26	22	17	-

Calendrier		Période scolaire																										
Fréquence		Imme jv	Imme jv	Imme jv	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Im-jv	Im-jv	Im-jv	Im-jv	Im-jv	Im-jv	Im-jv	Im-jv	Im-jv	Im-jv	Im-jv	Im-jv	
Nature		Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*	Doub sco*
Com-mune	Point d'ar-rêt	Cours e	B2-02	B2-04	B2-06	B2-08	B2-10	B2-12	B2-14	B2-16	B2-18	B2-20	B2-22	B2-24	B2-26	B2-28	B2-30	B2-32	B2-34	B2-36	B2-38	B2-40	B2-42	B2-44	B2-46	B2-48	B2-50	
BERCK-SUR-MER	Gare Routière	-	-	7:36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
BERCK-SUR-MER	Place de l'Entonnoir (N.D)	-	-	-	12:00	12:00	-	-	12:10	12:10	-	-	-	-	-	-	-	-	16:40	16:35	16:35	17:20	-	17:35	17:35	-	-	
BERCK-SUR-MER	Cité Scolaire (J. Moulin)	-	-	-	12:10	12:10	12:10	12:10	12:15	12:15	13:10	13:10	-	15:45	15:40	16:00	16:45	16:50	16:40	17:10	-	17:40	17:40	18:10	18:25	-	-	-
BERCK-SUR-MER	Randon	-	-	7:38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

BERCK-SUR-MER	Place Fontaine	-	-	7:40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
BERCK-SUR-MER	Bois Magnier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
BERCK-SUR-MER	Cimetière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
BERCK-SUR-MER	Mairie	-	-	7:43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
RANG-DU-FLIERS	Centre Commercial	-	-	7:45	-	12:19	12:21	12:19	-	-	-	13:19	13:19	-	15:56	15:51	16:08	-	16:58	-	-	-	-	17:49	18:34
RANG-DU-FLIERS	Argeles	-	-	7:46	-	12:20	12:23	12:20	12:25	-	12:25	13:20	13:20	-	15:58	15:53	16:09	-	16:59	-	-	-	-	17:50	18:35
RANG-DU-FLIERS	Croisillons	7:25	-	7:46	-	12:23	12:25	12:21	12:27	-	12:27	13:23	13:23	-	16:00	15:55	16:12	-	17:01	-	-	-	-	17:53	18:36
RANG-DU-FLIERS	Les Huttiens	-	-	-	-	-	-	12:25	12:32	-	-	-	13:32	-	-	-	-	16:58	-	-	-	-	-	17:55	18:40
RANG-DU-FLIERS	Cap d'Ail	7:27	-	7:48	-	-	12:27	12:27	-	-	12:29	13:25	-	-	16:02	15:57	16:14	17:01	17:03	-	-	-	-	17:58	18:45
RANG-DU-FLIERS	La Poste	7:28	-	7:49	-	12:26	12:28	12:28	-	-	12:30	13:26	-	-	16:03	15:58	16:15	17:02	17:05	-	-	-	-	18:01	18:46

RANG-DU-FLIERS	Gare SNCF	7:30	-	7:51	-	-	-	12:30	12:36	-	12:32	13:28	13:37	-	16:05	16:00	16:16	17:03	17:08	-	-	-	-	18:03	-	18:48
RANG-DU-FLIERS	Champ Gretz	-	-	7:55	-	12:32	-	-	-	-	-	-	13:41	-	16:09	-	-	17:07	-	-	-	-	-	18:07	18:25	-
VERTON	Les Allées	-	7:24	-	12:20	-	-	-	-	12:27	12:34	13:36	-	-	-	16:01	16:17	-	-	16:50	17:29	-	17:59	-	18:29	18:50
VERTON	Mairie	-	7:26	-	12:22	-	-	-	-	12:28	12:35	13:37	-	-	-	16:03	16:18	-	-	16:52	17:31	-	18:01	-	18:31	18:52
VERTON	Rue des Ptes Neu- villes	-	7:27	-	12:23	-	-	-	-	12:31	-	13:42	-	-	-	16:08	-	-	-	16:57	-	-	18:06	-	-	18:57
VERTON	Rue des Gdes Neu- villes	-	7:29	-	12:25	-	-	-	-	12:34	-	13:44	-	-	-	16:10	-	-	-	16:59	-	-	18:08	-	-	18:59
VERTON	Route de Groffliers	-	7:31	-	12:27	-	-	-	-	12:36	-	13:45	-	-	-	16:11	-	-	-	17:00	-	-	18:09	-	-	19:00
VERTON	Le Bahot	-	7:37	-	-	-	-	-	-	12:43	-	13:52	-	-	-	16:19	16:22	-	-	17:08	17:36	-	18:17	-	18:36	-
AIRON-NOTRE-DAME	Mairie	7:38	-	-	-	12:36	-	-	-	-	-	-	13:46	-	-	-	-	17:11	-	-	-	-	-	18:11	-	-
AIRON-NOTRE-DAME	Rue Princi- pale	7:39	-	-	-	12:37	-	-	-	-	-	-	13:47	-	-	-	-	17:12	-	-	-	-	-	18:12	-	-
AIRON-SAINT-VAAST	Petit Saint Vaast	7:42	-	-	-	12:40	-	-	-	-	-	-	13:50	-	-	-	-	17:15	-	-	-	-	-	18:15	-	-

AIRON-SAINT-VAAST	Les Escargots	7:43	-	-	-	12:41	-	-	-	-	-	-	13:51	-	-	-	-	17:16	-	-	-	-	18:16	-	-
AIRON-SAINT-VAAST	Place Enlart	7:44	-	-	-	12:42	-	-	-	-	-	-	13:52	-	-	-	-	17:17	-	-	-	-	18:17	-	-
WAILLY-BEAU-CAMPS	Antiquité	-	7:40	-	12:39	-	-	-	-	-	-	13:56	-	-	-	-	16:26	-	-	-	17:41	-	-	18:41	-
WAILLY-BEAU-CAMPS	Rue de l'Eglise	-	7:42	-	12:40	-	-	-	-	-	-	13:58	-	-	-	-	16:28	-	-	-	17:43	-	-	18:43	-
WAILLY-BEAU-CAMPS	Route de Boisjean	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAMPI-GNEULLES LES GDES	Grand'Rue	7:49	-	8:01	-	12:47	-	-	-	-	-	-	13:57	-	-	-	-	17:21	-	-	-	-	-	-	-
CAMPI-GNEULLES LES PTES	Rue du Centre	7:52	-	8:05	-	12:49	-	-	-	-	-	-	14:00	-	-	-	-	17:24	-	-	17:49	-	-	18:49	-
CAMPI-GNEULLES LES PTES	Résidence du Moulin	-	7:47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16:33	-	-	-	17:53	-	-	-	18:53	-
ECUIRES	Piscine	7:54	7:49	8:09	-	12:54	-	-	-	-	-	-	14:04	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ECUIRES	Collège	7:55	7:51	8:11	-	12:55	-	-	-	-	-	-	14:05	13:15	-	-	-	-	-	-	-	17:20	-	18:26	-

MON-TREUIL	Garenes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18:58	-	
MON-TREUIL	Place de la Gare	8:00	7:56	8:16	-	13:00	-	-	-	-	-	14:10	13:20	-	-	16:40	-	-	-	17:58	17:25	-	-	19:03	-	
	km cciau x	22	21,5	22	19	28	7	11	12	17	9	21	32	3	10	17	24	28	8	17	24	3	17	30	29	16

4/ Modifications apportées sur la navette estivale « Etaples – Camiers – Etaples »

Le sens de circulation et les temps de parcours des courses ont été revus pour offrir des allers-retours intra Camiers. Le calendrier de fonctionnement de la navette a également été revu de sorte à ce que le dernier jour de service soit le dernier samedi des vacances au lieu du dimanche actuellement.

Fiche Horaire Navette des Plages n°1 - ETAPLES-CAMIERS-ETAPLES

		Calendrier		Vacances d'Eté (du 1er samedi des vacances au dernier samedi des vacances)	
		Fréquence		Immejv	SDF
		Nature		NP1	NP1
Commune	Point d'arrêt	Course	A	D	
ETAPLES	Gare		9:00	10:05	
ETAPLES	Pont Rose		9:02	10:07	
ETAPLES	Mareis		9:05	10:10	
ETAPLES	Cimetière Militaire		9:08	10:13	
CAMIERS	La Poste		9:16	10:21	
CAMIERS	Mairie		9:18	10:23	
CAMIERS	Ancienne Gare		9:20	10:25	
CAMIERS	Esplanade		9:25	10:30	
CAMIERS	Avocettes		9:27	10:32	
CAMIERS	Bd St Gabriel		9:30	10:35	
ETAPLES	Cimetière Militaire		9:33	10:38	
ETAPLES	Mareis		9:37	10:42	
ETAPLES	Pont Rose		9:40	10:45	
ETAPLES	Gare		9:43	10:48	

Kilomètres commerciaux 22,00 22,00

he

Immejvsd

Fiche Horaire Navette des Plages n°1 - ETAPLES-CAMIERS-ETAPLES

		Calendrier		Vacances d'Eté (du 1er samedi des vacances au dernier samedi des vacances)		
		Fréquence		Immejv	SDF	Immejv s d F
		Nature		NP1	NP1	NP1
Commune	Point d'arrêt	B	E	C		
ETAPLES	Gare	12:00	12:50	18:25		
ETAPLES	Pont Rose	12:03	12:53	18:28		
ETAPLES	Mareis	12:06	12:56	18:31		
ETAPLES	Cimetière Militaire	12:09	12:59	18:34		
CAMIERS	Bd St Gabriel	12:12	13:02	18:37		
CAMIERS	Esplanade	12:15	13:05	18:40		
CAMIERS	Avocette	12:18	13:08	18:43		
CAMIERS	Ancienne Gare	12:21	13:11	18:46		
CAMIERS	Mairie	12:24	13:14	18:49		
CAMIERS	La Poste	12:27	13:17	18:52		
ETAPLES	Cimetière Militaire	12:30	13:20	18:55		
ETAPLES	Mareis	12:33	13:23	18:58		
ETAPLES	Pont Rose	12:36	13:26	19:01		
ETAPLES	Gare	12:39	13:29	19:04		

ARTICLE 3 IMPACTS FINANCIERS

Les modifications apportées par les différents avenants depuis le début du contrat représentent 5.64% de kilomètres commerciaux supplémentaires en comparaison avec le kilométrage inscrit dans le Compte d'Exploitation Prévisionnel de la convention.

Kilométrage de référence / CEP	sept - déc 2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	janv - août 2028	TOTAL	moyenne contrat
km ciaux	186 137	545 179	539 514	540 476	538 999	538 439	539 353	355 726	3 783 822	540 546
Avenant 1		12 711	12 630	12 678	12 615	12 656	12 708	8 363	84 361	12 052
Avenant 4			22 509	22 809	20 775	21 366	20 847	16 912	125 219	17 888
Avenant 5				589	904	916	926	632	3 966	567
Total impact KM des avenants	186 137	557 890	574 654	576 552	573 293	573 376	573 833	381 633	3 997 368	571 053

Les dispositions de l'article 35.1 de la convention de délégation s'appliquent donc, et prévoient l'utilisation des coûts marginaux ci-dessous :

PRK coûts de fumée / km commercial (€ constant) - gazole, maintenance, accidentologie et lavage	sept - déc 2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	janv - août 2028
Autocars de ligne	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,61 €	0,61 €	0,61 €	0,61 €	0,61 €
Autocars standards scolaires, Autocars mixtes de réserve et Navette	0,92 €	0,92 €	0,92 €	0,92 €	0,93 €	0,93 €	0,93 €	0,93 €
coûts conduite - €uros constants	sept - déc 2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	janv - août 2028
Coût moyen d'un poste de conducteur temps complet	34 758	34 758	34 758	34 758	34 758	34 758	34 758	34 758
Nombre d'heures annuelles payées	1820	1820	1820	1820	1820	1820	1820	1820
Coût horaire d'un poste de conducteur semaine temps complet	20,64 €	20,64 €	20,64 €	20,64 €	20,64 €	20,64 €	20,64 €	20,64 €
heure semaine supplémentaire temps complet	22,71 €	22,71 €	22,71 €	22,71 €	22,71 €	22,71 €	22,71 €	22,71 €
heure semaine soir temps complet	22,71 €	22,71 €	22,71 €	22,71 €	22,71 €	22,71 €	22,71 €	22,71 €
heure dimanche temps complet	41,29 €	41,29 €	41,29 €	41,29 €	41,29 €	41,29 €	41,29 €	41,29 €
Coût moyen d'un poste de conducteur temps partiel (120h)	26 549	26 549	26 549	26 549	26 549	26 549	26 549	26 549
Nombre d'heures annuelles payées	1440	1440	1440	1440	1440	1440	1440	1440
Coût horaire d'un poste de conducteur semaine temps partiel (120h)	19,93 €	19,93 €	19,93 €	19,93 €	19,93 €	19,93 €	19,93 €	19,93 €
heure semaine supplémentaire temps partiel (120h)	21,92 €	21,92 €	21,92 €	21,92 €	21,92 €	21,92 €	21,92 €	21,92 €
heure semaine soir temps partiel (120h)	21,92 €	21,92 €	21,92 €	21,92 €	21,92 €	21,92 €	21,92 €	21,92 €
heure dimanche temps partiel (120h)	39,86 €	39,86 €	39,86 €	39,86 €	39,86 €	39,86 €	39,86 €	39,86 €

En l'espèce, le coût isolé de l'avenant 5 se chiffre comme suit, et s'élève à 65 377€ HT du 1^{er} juin 2024 au 31 août 2028, soit 9 340€ HT en moyenne par an sur les 7 ans du contrat.

	Du 01/06/24 au 31/12/24	2025	2026	2027	janv - août 2028	TOTAL contrat	Moyenne contrat
km chiffrés	589	904	916	926	632	3 966	
heures TD chiffrées	381	653	654	654	432	2 773	
coûts de roulage retenus	0,61 €	0,61 €	0,61 €	0,61 €	0,61 €		
coût roulage bus	356 €	549 €	558 €	566 €	387 €	2 416 €	
coût de l'heure retenu	22,71 €	22,71 €	22,71 €	22,71 €	22,71 €		
heures TC	8 640 €	14 826 €	14 843 €	14 846 €	9 805 €	62 960 €	
Total Avenant 5	8 996 €	15 375 €	15 401 €	15 412 €	10 193 €	65 377 €	9 340 €

Au 1^{er} juin 2024, la nouvelle contribution forfaitaire s'élèvera donc en moyenne par an à 1 464 082 € HT hors indexation, comme repris ci-dessous :

CFF / année d'exploitation du contrat	sept - déc 2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	janv - août 2028	TOTAL	moyenne contrat
Contribution financière de référence	714 089	1 509 955	1 507 682	1 489 299	1 371 561	1 295 845	1 264 064	843 413	9 995 907	1 427 987
Contribution financière Avenant 1		5 678	5 668	5 702	5 700	5 751	5 826	3 807	38 131	5 447
Contribution financière Avenant 4			16 581	28 441	28 391	28 354	28 447	18 943	149 158	21 308
Contribution financière Avenant 5				8 996	15 375	15 401	15 412	10 193	65 377	9 340
Nouvelle Contribution financière au 01/06/2024	714 089	1 515 633	1 529 930	1 532 439	1 421 026	1 345 350	1 313 749	876 356	10 248 573	1 464 082

ARTICLE 4 PRISE D'EFFET DU CONTRAT

Le présent avenant prendra effet dès sa date de notification, étant entendu que l'adaptation effective des services se déroulera comme suit :

- Au 1^{er} juin 2024 : mise en place des modifications de réseau conformément aux dispositions de l'article 2 du présent avenant.

ARTICLE 5 PORTEE DU PRESENT AVENANT

Toutes les autres stipulations du Contrat poursuivent leurs effets dans les mêmes termes et conditions.

Juillet

La relation contractuelle s'est caractérisée ce mois-ci par la régularisation des articles 37 et 38 de la Convention de délégation service public qui prévoient le remboursement annuel par l'Autorité Délégante des sommes effectivement supportées par le délégataire et ses co-traitants de la Contribution Economique Territoriale et de la Taxe sur les Salaires.

Après détermination de la méthode de calcul et accord de celle-ci par les deux parties, les montants des remboursements s'établissent pour chaque année comme suit :

	Montant du remboursement CET	Montant du remboursement TSS
2021-2022	12 559,83 €	12 384,02 €
2022-2023	8 316,39 €	32 417,45 €

Août

La relation contractuelle s'est déroulée de façon normative sur le mois d'Août, avec ses échanges habituels de calage de rentrée scolaire.

Un projet d'avenant 6 au contrat de DSP a été transmis à la CA2BM pour présentation en Commission Transport à l'automne de cette année. Il intègre des modifications sur des doublages scolaires à compter du 2 septembre tels que suit :

Course	Nature des modifications	Causes de modifications	Conséquence
E-08	Doublage prolongé jusqu'à la gare SNCF de RANG DU FLIERS	Offrir une desserte ALLER-RETOUR pour les élèves résidants à Rang du Fliers vers le Lycée Hôtelier du Touquet	Temps de parcours rallongé de 10 min et de 7 km cciaux
E-20	Doublage prolongé jusqu'à la gare SNCF de RANG DU FLIERS	Offrir une desserte ALLER-RETOUR pour les élèves résidants à Rang du Fliers vers le Lycée Hôtelier du Touquet	Temps de parcours rallongé de 10 min et de 7 km cciaux
E-01	Ajout d'un point de départ à RANG DU FLIERS - GARE SNCF	Offrir une desserte ALLER-RETOUR pour les élèves résidants à Rang du Fliers vers le Lycée Hôtelier du Touquet	Temps de parcours rallongé de 10 min et de 7 km cciaux
B2-48	REMINUTAGE DU CIRCUIT	OFFRIR UN TEMPS DE PARCOURS REALISTE POUR LES VOYAGEURS	FIN DE CIRCUIT A 18:56 au lieu de 19:03
B2-13	REMINUTAGE DU CIRCUIT	OFFRIR UN TEMPS DE PARCOURS REALISTE POUR LES VOYAGEURS	MODIFICATION INTER-ARRET. PAS DE CSQ SUR LA FIN DE COURSE

B2-21	REMINUTAGE DU CIRCUIT	OFFRIR UN TEMPS DE PAR-COURS REALISTE POUR LES VOYAGEURS	FIN DE COURSE A 13 :42 AU LIEU DE 13:50
B2-35	REMINUTAGE DU CIRCUIT	OFFRIR UN TEMPS DE PAR-COURS REALISTE POUR LES VOYAGEURS	MODIFICATION INTER-ARRET. PAS DE CSQ SUR LA FIN DE COURSE

Septembre

Le mois de septembre est comme chaque année, celui de l'établissement des acomptes pour l'année scolaire en cours.

Cette année, ce sujet est suivi pas Madame LECONTE qui a récemment intégré l'équipe transport de la CA2BM.

Concernant les acomptes, voici ce qui a été décidé

CALCUL DU MONTANT DES ACOMPTES MENSUELS A REGLER AU DELEGATAIRE POUR LA TROISIEME ANNEE D'EXPLOITATION

(Du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025)

Conformément aux dispositions de l'Article 33.2 de la convention de Délégation de Service Public :

- Le règlement des acomptes mensuels est effectué par la facturation de 12 acomptes mensuels, égaux chacun à 1/12 des montants de l'exercice concerné.
- La CFF est révisée sur la base de la formule définie et des derniers indices connus.
- L'année d'exploitation s'entend du 1^{er} septembre de l'année n au 31 août de l'année n+1.

INDEXATION DES PRIX

L'article 34.2 de la convention fixe la formule d'indexation suivante :

$$C_{fn} = C_{fo} \times 0.10 + 0.5848 \frac{S_n \times (1 + CH_n)}{S_o \times (1 + CH_o)} + 0.1150 \frac{G_n}{G_o} + 0.0642 \frac{RV_n}{RV_o} + 0.1360 \frac{FSD3_n}{FSD3_o}$$

Indices pris en compte pour l'indexation des prix au 1^{er} septembre 2021 :

Indices	Indice au 1 ^{er} mai 2020	Dernier indice connu au 1 ^{er} septembre 2024
S – 10562766	104.70	121.60 (mars 2024)
CH – 1582844	96.20	95.40 (mars 2024)
G – 1764283	101.14	146.06 (juillet 2024)
RV - 1764109	111.01	138.55 (juillet 2024)

FSD3	125.20	159.30 (juillet 2024)
------	--------	-----------------------

Définition de l'indice d'actualisation à prendre en compte à compter du 1^{er} septembre 2021 :

$$\begin{aligned}
 & 121.60 \times (1 + 95.40 \%) && 146.06 && 138.55 \\
 159.30 & && && \\
 0.10 + 0.5848 & \text{_____} & + 0.1150 & \text{_____} & + 0.0642 & \text{_____} & + 0.1360 \\
 \text{_____} &) & & & & & \\
 125.20 & 104.70 \times (1 + 96.2 \%) && 101.14 && 111.01 \\
 & && && \\
 0.10 + 0.6765 + 0.1661 + 0.0801 + 0.1730 & && && &
 \end{aligned}$$

Soit **1.1957**

Application de l'indice d'actualisation sur les prix, à compter du 1^{er} septembre 2024 :

Conformément aux dispositions du contrat, l'indice d'actualisation est appliqué au montant de la contribution financière forfaitaire.

Les compensations tarifaires ne sont quant à elles pas soumises à l'indexation des prix.

- **Montant de la Contribution financière forfaitaire pour l'année 2024/2025 :**

La contribution financière forfaitaire, après avenant 5, est la suivante :

Désignation	Année 2024	Année 2025
Contribution financière forfaitaire	1 532 438.76 € HT	1 405 652.62 € HT
Avenant 5	8 996.00 € HT	15 375.00 E HT

En application de ces dispositions, le montant de la contribution financière forfaitaire est établi, pour l'année d'exploitation 2024/2025, à :

$$\begin{aligned}
 & \text{Montant de la CFF défini pour l'année 2024 ramené à 4 mois} \\
 & + \text{Montant de la CFF défini pour l'année 2025 ramené à 8 mois d'exploitation} \\
 & + 4/7 \text{ de l'avenant 5 2024} + 8/12 \text{ de l'avenant 5 2025}
 \end{aligned}$$

Désignation	Année 2024/2025
Contribution financière forfaitaire	1 444 916.00 € HT
Avenant 5	15 390.57 € HT
CFF total	1 460 306.57 € HT

- **Application de l'indexation des prix sur la Contribution Financière Forfaitaire 2024/2025 :**

L'index d'actualisation de 1.1642 est appliqué à la contribution financière forfaitaire ci-dessus définie pour l'année 2024/2025 :

Désignation	Montant HT 2024/2025 après actualisation
Contribution financière forfaitaire (y compris avenant 5)	1 746 088.57 € HT

MONTANT DES ACOMPTES MENSUELS POUR L'ANNEE 2024/2025

Le règlement des acomptes mensuels s'effectuant par la facturation de 12 acomptes mensuels, égaux chacun à 1/12 des montants de l'exercice concerné, le montant des acomptes mensuels s'établira à :

	Montant HT	TVA 10 %	Montant TTC révisé
Contribution financière forfaitaire pour la variante obligatoire (hors champs de TVA)	145 507.38 €		145 507.38 €
Compensations tarifaires	26 757.49 €	2 675.75 €	29 433.24 €
MONTANT TOTAL DES ACOMPTES MENSUELS POUR L'ANNEE 2024/2025			174 940.62 €

Novembre

Depuis le mois de novembre, l'autorité délégante met en place des contrôles qualité sur les lignes et les doublages scolaires, conformément aux dispositions de la convention.

1.2. Le contexte social

Le contexte social des deux entreprises exploitantes ne présente aucune difficulté depuis le début du contrat. Le dialogue instauré entre les directions et les instances représentatives du personnel sont au cœur de cette relation apaisée et constructive. Aucun mouvement social de quelque ordre que ce soit n'est à déplorer pour cette année 2024.

Concernant Keolis Côte d'Opale, nous réalisons un baromètre annuel de satisfaction. Pour l'année 2024, les notes sont une nouvelle fois excellentes avec un taux de participation des salariés de 97%.



KEOLIS CÔTE D'OPALE

BAROMÈTRE GROUPE 2024
01 avril 2024 - 21 avril 2024

Equipe affichée par défaut

EQUIPE

Keolis Côte d'Opale

97%

de participation au questionnaire terminé

1 avril 2024 au 21 avril 2024 :

1 questionnaire

32 questions

37 répondants

THEMES



8.3 [Groupe] Qualité de Vie au Travail

8.2 [Groupe] Engagement

7.9 [Groupe] Leadership

7.8 [Groupe] Marque Employeur

7.8 [Groupe] Keolis Way

THEMES NEUTRES

Profil

1.3. Les faits marquants du réseau

Janvier

Du 04/01 au 15/01 - Nouvel épisode de crues dans le Montreuillois

Le début du mois de janvier s'est caractérisé par un nouvel épisode de crues dans le Montreuillois. Seule la ligne 2 a été impactée par cet évènement, en raison de la fermeture de la rue St Gengoult en ville basse de Montreuil. La desserte des arrêts de Neuville et d'Attin n'a ainsi pu être réalisée durant toute la période. Il n'y a pas eu d'incidences sur la desserte des arrêts des doublages.

Du 17/01 au 19/01 midi inclus – Episode neigeux

Dès le 17/01 après-midi, les lignes et les doublages scolaires ont été suspendus sur l'ensemble de la CA2BM. Les services de lignes régulières ont repris dès le 19/01 à partir de 14h. Les doublages scolaires ont repris normalement le 22/01. Au total, ceux sont 163 courses qui n'ont pas été réalisées durant l'évènement.

Février

○ Enduropale du Touquet

Comme chaque année, l'évènement s'est tenu au mois de février, avec pour conséquence une suspension de la ligne régulière 1 et de la Navette Etaples – Le Touquet dès le samedi 03/02 matin à 10h et toute la journée du dimanche 04/02.

○ Travaux dans Berck

Depuis le 26/02, une déviation est mise en place dans le centre-ville de Berck, au niveau du Boulevard de l'Impératrice obligeant à dévier de l'itinéraire via la rue Estienne D'Orves et le Bd de la Plage en direction de la gare routière. La fin prévue des travaux est le 04/03/2024.

- Situations perturbées inopinées :

○ 26/02/2024 :

Barrage de la D126 à Neuville – sous – Montreuil en raison des inondations. Les arrêts Neuville – Eglise et Attin – Centre commercial non desservis jusqu'au

○ 28/02/2024 :

Stationnement de voitures gênant à l'intersection de la rue de la Plage et de la rue Estienne D'Orves entraînant 10 mn de retard sur le parcours de la LR2.

Mars

Type de perturbation	Service concerné	Ville concernée	Nature de la perturbation	Préciser lieu et motif (festivités, travaux...)	Description de la déviation	Date de début	Date de fin	Arrêt supprimés (si oui, indiquer le nom, si non indiquer NC)	Total km déviation
SPP	LR1,LR2,Doublages scolaires 1 et 2	BERCK	Travaux	Travaux rue de l'Impératrice BERCK	Déviations mise en place par la rue d'Estienne d'Orves puis rue de la plage afin de rejoindre la GARE ROUTIERE	26/02/2024	04/03/2024	NC	31
SPI	LR2	NEUVILLE SOUS MONTREUIL	Inondation	inondation D126	Les cars ne desserviront pas l'arrêt église à Neuville sous Montreuil	11/03/2024	11/03/2024	arrêt Eglise non desservis	2

SPI	DOUBLAGE E12	LE TOU- QUET	Retard	accrochage	retard de 15 min suite a une voiture qui a per- cuté le car	12/03/2024	12/03/2024	NC	NC
SPI	LR1	Rang du fliers	Retard	Stationne- ment CHAM	Retard 20 min suite à un station- nement ge- nant	14/03/2024	14/03/2024	NC	NC
SPI	LR2	CALOT	RETARD	ACCIDENT	Retard de 10 min car une dame est tombé en voulant monté dans le car,	19/03/2024	19/03/2024	NC	NC
SPI	LR2	MON- TREUIL RUE SAINT GEN- GOULT	ROUTE BARRE	ELAGAGE	route barrée donc devia- tion par la D901 afin de rejoindre Neuville sous Mon- treuil	22/03/2024	22/04/2024	NC	20

Avril

Type de perturbation	Service concerné	Ville concernée	Nature de la perturbation	Préciser lieu et motif (festivités, travaux...)	Description de la déviation	Date de début	Date de fin	Arrêt supprimés (si oui, indiquer le nom, si non indiquer NC)	Total km déviation
SPI	LR2	MON-TREUIL RUE SAINT GEN- GOULT	ROUTE BARRE	ELA- GAGE	route barrée donc déviation par la D901 afin de rejoindre Neuville sous Montreuil	22/03/2024	22/04/2024	NC	20
SPI	LR2	BERCK	ARRET LIGNE	NE- TOYAGE	Ligne arrêtée car un client a vomi dans le car	02/04/2024	02/04/2024	NC	NC

SPI	DOU- BLAGE B2	BERCK	RETARD	RETARD	Mauvaise lecture des infor- mations conduc- teur	05/04/2024	05/04/2024	NC	NC
SPI	LR2	BERCK	RETARD	PANNE	Panne de véhicule avec change- ment de car	06/04/2024	06/04/2024	NC	NC
SPI	LR2	RANG DU FLIERS	RETARD	RETARD	Le con- ducteur a attendu le train qui est arrivé en retard de 15 min	11/04/2024	11/04/2024	NC	NC
SPP	LR1	MERLI- MONT	FESTI VINTAGE	NON DES- SERTE	Les cars iront di- recte- ment à	13/04/2024	14/04/2024	JARDIN DE LA MER/LA GROTTE/DUNE/BOU- DRINGHIN	-62,4

					MERLI-MONT MAIRIE				
SPP	LR1 ET LR2	BERCK	RICV	DEVIATION	Les cars iront a la clinique vétérinaire des Boucaniers puis à la gare routière	20/04/2024	29/04/2024	Cite scolaire/place de l'Entonoir	-950,4

Mai

Type de perturbation	Service concerné	Ville concernée	Nature de la perturbation	Préciser lieu et motif (festivités, travaux...)	Description de la déviation	Date de début	Date de fin	Arrêt supprimés (si oui, indiquer le nom, si non indiquer NC)	Total km déviation
SPP	LR1 ET DOUBLAGES 1	ETAPLES - LE TOUQUET	4 JOURS DE DUNKERQUE	NON DES-SERTE	parcours non effectué	14/05/2024	14/05/2024	Tous les arrêts de la ligne	-507

SPP	LR2	BERCK	4 JOURS DE DUNKERQUE	NON DES-SERTE	Parcours se terminant au CHAM	15/05/2024	15/05/2024	CAMPIGNEULES GRANDES ET PETITES , ECUIRES,NEUVILLE SOUS MONTREUIL ATTIN	<u>-54</u>
SPP	DOUBLAGE 2 08/22	BERCK	4 JOURS DE DUNKERQUE	NON DES-SERTE	pas de desserte de WAILLY BEAUCAMPS	15/05/2024	15/05/2024	Tous les arret de WAILLY BEAUCAMPS	<u>-24,8</u>
SPP	DOUBLAGE 2 24/10	BERCK	4 JOURS DE DUNKERQUE	NOPN DES-SERTE	CAMPIGNEULES GRANDES ET PETITES , ECUIRES,NEUVILLE SOUS MONTREUIL ATTIN	15/05/2024	15/05/2024	CAMPIGNEULES GRANDES ET PETITES , ECUIRES,NEUVILLE SOUS MONTREUIL ATTIN	<u>-38,4</u>
SPP	DOUBLAGE 2 21	BERCK	4 JOURS DE DUNKERQUE	NON DES-SERTE	parcours non effectué	15/05/2024	15/05/2024	tous les arrets du doublages	<u>-37</u>
SPP	DOUBLAGES 2 27/35/06	BERCK	TRAVAUX	PLACE DE LA MAIRIE	l'arrêt mairie est reporté au cimetière et place FONTAINE supprimé	13/05/2024	14/05/2024	mairie de BERCK	1,2
SPP	DOUBLAGE 1 01/12/20	FROMESSENT	TRAVAUX	FROMESSENT	L'arrêt FROMESSENT n'est pas desservi	21/05/2024	24/05/2024	FROMESSENT	<u>-49,2</u>

SPP	LR1 15 ET 16	MERLIMONT	TRAVAUX	MERLIMONT	NON DES-SERTE ENTRE CUCQ ET MERLIMONT	27/05/2024	27/05/2024	PRAIRIE,PASQUELIN,LIBERATION,COTE D'OPALE	6,2
SPP	LR1 ET Doublage de ligne	MERLIMONT	TRAVAUX	MERLIMONT	NON DES-SERTE ENTRE CUCQ ET MERLIMONT	28/05/2024	28/05/2024	PRAIRIE,PASQUELIN,LIBERATION,COTE D'OPALE	34,1

Juin

Type de perturbation	Service concerné	Ville concernée	Nature de la perturbation	Préciser lieu et motif (festivités, travaux...)	Description de la déviation	Date de début	Date de fin	Arrêt supprimés (si oui, indiquer le nom, si non indiquer NC)	Arrêts reportés (indiquer le nom de l'arrêt)	Total km déviation
SPP	DOUBLAGE 2	RANG DU FLIERS	TRAVAUX	REFECTION RD 303 ET 317(échangeur autoroute)	D 143 E3 PUIS ROUTE DE MONTREUIL	05/06/2024	05/06/2024	NC	NC	-11,2
SPP	LIGNE 1 ET 2	RANG DU FLIERS	TRAVAUX	REFECTION RD 303 ET 317	emprunter le centre de RANG DU FLIERS	06/06/024	06/06/2024	NC	NC	-2

					afin de re-joindre BERCK					
SPP	LIGNE 2	RANG DU FLIERS	TRAVAUX	REFECTION RD 303 ET 317	Emprunter la D303 (autoroute) puis D143E3	07/06/2024	07/06/2024	NC	NC	22,4
SPP	Lignes 1 et 2	RANG DU FLIERS	CONFINEMENT CHAMP-GRETZ et GARE	DEMI-NAGE	Desservir le CHAM par le centre de RANG DU FLIERS puis reprendre cet itinéraire afin de rejoindre BERCK	23/06/2024	23/03/2023	CHAMP-GRETZ et GARE SNCF	NC	-3,9
SPP	LIGNE 2 ET SES DOUBLAGES	ECUIRES	TRAVAUX	Réfection rue de PARIS	Passer par la caserne des pompiers puis desservir résidence du PONTTHIEU afin de reprendre	24/06/2024	20/12/2024	NC	RESIDENCE DU MOULIN ET PISCINE	-

					l'itinéraire normal,					
SPP	LIGNE 1	LE TOUQUET	Manifestation	LE TOUQUET AIR SHOW	Passer par CUCQ afin de rejoindre STELLA-PLAGE	30/06/2024	30/06/2024	Tous les arrêts du TOUQUET	NC	<u>-44</u>
SPP	NAVETTE LE TOUQUET	LE TOUQUET	Manifestation	LE TOUQUET AIR SHOW	Parcours non effectué	30/06/2024	30/06/2024	Tous les arrêts du TOUQUET	NC	<u>-72</u>

Juillet

Type de perturbation	Service concerné	Ville concernée	Nature de la perturbation	Préciser lieu et motif (festivités, travaux...)	Description de la déviation	Date de début	Date de fin	Arrêt supprimés (si oui, indiquer le nom, si non indiquer NC)	Arrêts reportés (indiquer le nom de l'arrêt)	Total km déviation
SPP	LIGNE 1 /2 ET DOUBLAGE	BERCK	Manifestation	FLAMME OLYMPIQUE	Faire demi tour à la CITE SCOLAIRE puis	03/07/2024	03/07/2024	place de l'entonnoir	CITE SCOLAIRE	<u>4,2</u>

					passer CHEMIN AU RAI-SIN afin de rejoindre la GARE ROU-TIERE					
SPP	NA-VETTE LE TOU-QUET	LE TOU-QUET	Manifesta-tion	10KM ET SEMI MARA-THON	Parcours non effec-tué	06/07/2024	06/07/2024	Tous les arrêts du TOU-QUET	NC	<u>-72</u>
SPP	LIGNE 1	LE TOU-QUET	Manifesta-tion	10KM ET SEMI MARA-THON	Passer par l'ave-nue du GENE-RAL DE GAULE afin de rejoindre l'avenue QUETE-LARD puis ATLAN-TIQUE afin de reprendre le circuit normal	06/07/2024	0607/2024	DE LATTRE DE TASSI-GNY,Musée, SAN-GUET,HIPPO-DROMME,MILLE AGRE-MENTS,LAURIER BLANC,QUENTO-VIC,ROBERT LAS-SUS,MAIRIE EGLISE	NN	<u>-13,3</u>

Août

Type de perturbation	Service concerné	Ville concernée	Nature de la perturbation	Préciser lieu et motif (festivités, travaux...)	Description de la déviation	Date de début	Date de fin	Arrêt supprimés (si oui, indiquer le nom, si non indiquer NC)	Arrêts reportés (indiquer le nom de l'arrêt)	Total km déviation
SPI	LR2 course 16	CAMPI-GNEULLE	ACCIDENT	15 minutes de retard en raison d'un accident de la route à Campigneulle	Pas de modification de parcours	27/08/2024	27/08/2024	Arrêts de Campigneulles	NC	<u>0</u>
SPI	LR1 et NAVette	LE TOUQUET	FUITE DE GAZ	Desserte des arrêts MAIRIE ET ROBERT LASSUS suspendue en raison d'une fuite de GAZ sur le Boulevard	Déviation via Boulevard Thierry Sabine pour rejoindre Atlantique	27/08/2024	27/08/2024	MAIRIE et Robert LASSUS	NC	<u>4</u>

Septembre

Type de perturbation	Service concerné	Ville concernée	Nature de la perturbation	Préciser lieu et motif (festivités, travaux...)	Description de la déviation	Date de début	Date de fin	Arrêt supprimés (si oui, indiquer le nom, si non indiquer NC)	Arrêts reportés (indiquer le nom de l'arrêt)
SPP	LR2	ECUIRE	Travaux	Réfection voie rue de Paris	Modification de parcours via rue du Tortillard	30/09/2024	31/10/2024	l'arrêt Campigneulles – rue du centre n'est pas desservi et est reporté à Campigneulles – mairie (il est déjà desservi sur Cs). L'arrêt Campigneulles – résidence du moulin n'est pas desservi et est reporté Ecuire – piscine. L'arrêt Campigneulles – résidence du	Cf colonne précédente

SPI	LR2-07	ECUIRE	Route bloquée – la conductrice n'a pas pu accéder à l'arrêt provisoire caserne des pompiers en raison de la	Caserne des pompiers	NC	25/09/2024	25/09/2024	ponthieu n'est pas desservi et est reporté Ecuire – collège. (attention notamment sur Cs9100) L'arrêt Ecuire – rond-point de Paris n'est pas desservi et est reporté Ecuire – collège. (attention notamment sur Cs6300)	Caserne des pompiers	NC
-----	--------	--------	---	----------------------	----	------------	------------	--	----------------------	----

SPI	B2-13	CAMPI- GNEULLE	présence de camions Route blo- quée	Suite à un accident blo- quant la route à Campi- gneulle, le conducteur a dû em- prunter un itinéraire qui ne lui a pas permis de réaliser les arrêts sui- vant Le conduc- teur a du descendre un élève qui s'est trompé de circuit à l'arrêt Mouette en- traînant un gros retard sur le B2-40 Ce jour, le service 2-13 était effectué par une	NC	13/09	13/09	Tous à partir de Campi- gneulle	NC
SPI	B2-40	AIRON	Retard		NC	12/09/2024	12/09	NC	NC
SPI	LR2-13	RANG	Arrêt non desservi		NC	10/09/2024	10/09	NC	NC

conductrice
qui a suivi le
smart-
phone... ré-
sultat l'arrêt
Rang –
champ de
gretz n'a pas
été effectué

Octobre

Type de perturbation	Service concerné	Ville concernée	Nature de la perturbation	Préciser lieu et motif (festivités, travaux...)	Description de la déviation	Date de début	Date de fin	Arrêt supprimés (si oui, indiquer le nom, si non indiquer NC)	Arrêts reportés (indiquer le nom de l'arrêt)	Adresse du report
SPP	LR1 ET LR2	BERCK	TRAVAUX	Desserte de l'arrêt ST JOSSE avant l'arrêt CENTRE COMMERCIAL	Déviations via avenue du 8 mai 1945 et boulevard du DOCTEUR QUETTIER	21/10/2024	21/10/2024	NC	NC	NC
SPP	LR1 ET LR2	BERCK	TRAVAUX	Desserte de l'arrêt ST	Déviations via avenue	24/10/2024	24/10/2024	NC	NC	NC

				JOSSE avant l'arret CENTRE COMMERCIAL	du 8 mai 1945 et boulevard du DOC- TEUR QUET- TIER					
SPP	LIGNE 2	ECUIRES	TRAVAUX	DEVIATION	Desservir GARE ,POM- PIERS puis res DU MOU- LIN via rue de MON- TREUIL	28/10/2024	31/10/2024	PISCINE /COL- LEGE ET GA- RENNE	PISCINE /COL- LEGE ET GA- RENNE	CA- SERNE DES POM- PIERS ECURES

Novembre

Type de perturbation	Service concerné	Ville concernée	Nature de la perturbation	Préciser lieu et motif (festivités, travaux...)	Description de la déviation	Mois/année concernés	Date de début	Date de fin	Arrêt supprimés (si oui, indiquer le nom, si non indiquer NC)
SPP	LR1 ET LR2	BERCK	Travaux	Desserte de l'arrêt ST JOSSE avant l'arrêt CENTRE COMMERCIAL	Déviaton via avenue du 8 mai 1945 et boulevard du DOCTEUR QUETTIER	nov-24	13/11/2024	13/11/2024	
SPP	DOUBLAGE 1 ET 2	BERCK	Travaux	Déviaton	Déviaton via avenue du 8 mai 1945 et chemin au raisin	nov-24	18/11/2024	08/12/2024	
SPI	LIGNE 1 ET DOUBLAGES	LE TOUQUET	Travaux	DEVIATION	Passer par l'avenue du GENERAL DE GAULE afin de rejoindre l'avenue QUETELARD	nov-24	25/11/2024	29/11/2024	MUSEE ET DE LATTRE DE TASSIGNY

					afin de des- servir SAN- GUET				
--	--	--	--	--	-------------------------------------	--	--	--	--

Décembre

Type de perturbation	Service concerné	Ville concernée	Nature de la perturbation	Préciser lieu et motif (festivités, travaux...)	Description de la déviation	Mois/année concernés	Date de début	Date de fin	Arrêt supprimés (si oui, indiquer le nom, si non indiquer NC)	Arrêts reportés (indiquer le nom de l'arrêt)
SPP	LIGNE 1 ET NAVETTE	LE TOUQUET	Manifestation	DEVIATION	NE PAS DESSERVIR LE TOUQUET SAUF AV DE TREPIED ET PASSER PAR CUCQ AFIN DE RE-JOINDRE STELLA PLAGE	dec-24	14/12/2024	14/12/2024		

SPI	LIGNE 2	NC	Smart-phone	Course de la LR2 non présente sur le smart-phone	NC	dec-24	25/12/2024	25/12/2024	NC	NC
SPI	LIGNE 2	RANG DU FLIERS	Route bar-rée	Non des-verte du CHAM car la route était bar-rée,	NC	dec-24	25/12/2024	25/12/2024	CHAM	NC

1.4. Les projets menés en cours d'année

Par suite d'une demande récurrente de clients voyageurs, nous avons déployé sur nos deux lignes régulières, depuis l'été 2024 le système de paiement par carte bancaire SUM UP.

Il s'agit d'une solution de TPE très peu coûteuse et idéale pour les niveaux de recettes de notre réseau.

II / CADRE JURIDIQUE

Le présent rapport annuel du délégataire relatif à l'exploitation des services de transports communautaires de la CA2BM est produit conformément au **Décret n° 2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de concession** :

« I. - Le rapport prévu par l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susvisée est produit chaque année par le concessionnaire, avant le 1^{er} juin.

Il tient compte des spécificités du secteur d'activité concerné et respecte les principes comptables d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes retenues pour l'élaboration de chacune de ses parties, tout en permettant la comparaison entre l'année en cours et la précédente. Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport sont tenues par le concessionnaire à la disposition de l'autorité concédante, dans le cadre de son droit de contrôle.

Ce rapport comprend, notamment :

1° Les données comptables suivantes :

a) Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la concession rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure ;

b) Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;

c) Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;

d) Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles.

2° Une analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire, comportant tout élément qui permette d'apprécier la qualité des ouvrages ou des services exploités et les mesures proposées par le concessionnaire pour une meilleure satisfaction des usagers. La qualité des ouvrages ou des services est notamment appréciée à partir d'indicateurs, proposés par le concessionnaire ou demandés par l'autorité concédante et définis par voie contractuelle.

II. – Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, le rapport comprend également :

1° Les données comptables suivantes :

e) Un compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service concédé, comportant notamment une description des biens et, le cas échéant, le programme d'investissement, y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;

f) Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à

l'exploitation du service public concédé ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession ;

g) Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé ;

h) Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la concession et nécessaires à la continuité du service public ;

2° Une annexe comprenant un compte rendu technique et financier comportant les informations utiles relatives à l'exécution du service, notamment les tarifs pratiqués, leur mode de détermination et leur évolution, ainsi que les autres recettes d'exploitation. »

III / BILAN D'EXPLOITATION

3.1. Les moyens humains

- 3.1.1. Effectifs (comparaison 31/12/n-1 et 31/12/n)
 - Keolis Côte d'Opale

SERVICES	HOMMES					FEMMES				
	CDI		CDD		Variation	CDI		CDD		Variation
	<i>n-1</i>	<i>n</i>	<i>n-1</i>	<i>n</i>	(%)	<i>n-1</i>	<i>n</i>	<i>n-1</i>	<i>n</i>	(%)
Administration	-	-				1	1			
Conducteurs	10	10			-	2	2			
Exploitation	2	2,5				-	-			
Commercial	-	-				-	-			
Atelier	2	2				-	-			
Autres	-	-				-	-			
EFFECTIF EN POSTE	14	14,5				3	3			
<i>EQ. Temps complet</i>	12	12,5				2.12	2.12			
Maladies longue durée	-	-					1			
Accidents du travail	-	-					-			
Congé maternité	-	-					-			
Congé parental	-	-					-			
Détachement	-	-					-			

EFFECTIF EN CONTRAT	14	14.5				3	3			
<i>Total H/F hors entreprise</i>										

La variation d'effectif masculin s'explique par la planification d'heures d'exploitation sur un contrat de conducteur +, dont la mission est d'opérer des missions de contrôles qualité en lien avec le Label Pacte Voyageur, de l'affectation véhicule ou encore du contrôle réglementaire (vidages EAD et chronotachygraphes).

- Dumont

SERVICES	HOMMES						FEMMES					
	CDI		CDD		CQ...		CDI		CDD		CQ...	
	n-1	n	n-1	n	(%)	n-1	n	n-1	n	(%)	n-1	n
Administration	0	0					0	0				
Conducteurs	11	10					4	5				
Exploitation	1	2					1	0				
Commercial	0	0					0	0				
Atelier	3	3					0	0				
Autres	0	0					1	1				
EFFECTIF EN POSTE	15	15					6	6				
EQ. Temps complet	13.20	13.09					5.05	4.95				
Maladies longue durée	1	0					0	0				
Accidents du travail	0	0					0	0				
Congé maternité	0	0					0	0				
Congé parental	0	0					0	0				
Détachement	0	0					0	0				
EFFECTIF EN CONTRAT	15	15					6	6				
<i>Total H/F hors entreprise</i>												

- 3.1.2. Ancienneté et moyenne d'âge
 - Keolis Côte d'Opale

	Ancienneté	Moyenne d'âge
Conducteurs	7.77	47.67
Atelier	11.33	55

Encadrement	0	0
Exploitation	10.87	35
Administratif / Commercial	9.58	46
Moyenne	8.17	47.34

- **Dumont Voyages**

	Ancienneté	Moyenne d'âge
Conducteurs	6	49,13
Atelier	8	41
Encadrement	5	46
Exploitation	10	33
Administratif / Commercial	-	-
Moyenne	7,25	42,28

- 3.1.3. Absentéisme
 - Keolis Côte d'Opale (global entreprise)

SERVICES	Effectif Total	Dont CDI
Administration et Exploitation	5	5
Conducteurs	33	31
EFFECTIF EN POSTE	38	36
<i>EQ. Temps complet</i>	32.4	
Maladies longue durée	3.2%	3.2%
Accidents du travail	0.6%	0.6%
Congé Maternité	0	0
Congé parental		
Détaché	0	0
EFFECTIF EN CONTRAT		
Total Effectif hors entreprise	0	0

Taux d'absentéisme pour l'effectif en poste :

	n-1	n
Taux d'absentéisme Maladie (hors longue maladie)	1.4 %	4 %
Taux d'absentéisme Accident du Travail (hors agression)	0 %	0.1 %

Explication de ces taux et évolutions : Nous avons eu une hausse concernant les arrêts de moins de 90 jours par rapport à l'année 2023 ce qui explique cette

augmentation de 2.6 points. Par ailleurs, 1 salarié temps complet affecté au contrat a été absent plus de 9 mois en 2024.

- Dumont Voyages

SERVICES	Effectif Total	Dont CDI
Administration et Exploitation	2	2
Conducteurs	15	15
EFFECTIF EN POSTE	17	17
<i>EQ. Temps complet</i>	14.04	14.04
Maladies longue durée	0	0
Accidents du travail	0	0
Congé Maternité	0	0
Congé parental	0	0
Détaché	0	0
EFFECTIF EN CONTRAT	17	17
Total Effectif hors entreprise	0	0

- 3.1.4. Mouvements sociaux

Nombre de jours de perturbations liées aux mouvements de grève nationaux ou locaux : 0

- 3.1.5. Formation

Le taux de formation global sur la masse des salaires affectés à la DSP s'élève à **6.85%**.

Cela représente au total un investissement de **22 658 €uros H.T.**

Comparaison par rapport aux engagements contractuels :

Engagement contractuel	REEL
15 626 € HT	22 658 € HT

Nature de la formation	Public concerné (nombre de stagiaires)	Objectif	Organisme
Ancrage fauteuil roulant	9	Former les collaborateurs à ancrer un fauteuil roulant afin de respecter l'arrêté du 23 mai 2013	Interne
Apprivoiser le stress pour faire face aux situations difficiles	2	<ul style="list-style-type: none"> -Prévenir son stress -Acquérir les techniques de gestion du stress -Gérer les situations difficiles rencontrées avec les clients 	Institut KEOLIS
Eco-conduite	8	<ul style="list-style-type: none"> -Conduire de manière préventive en optimisant le potentiel mécanique et économiques des véhicules -Adopter une conduite confortable -Prendre en compte les contraintes de l'environnement 	ASSIFEP
FCO Voyageurs	5	<ul style="list-style-type: none"> -Maitriser les règles de conduite : sécurité routière, confort, prise en compte de l'environnement et relation commerciale -Améliorer sa qualité de conduite 	Institut KEOLIS
Formation défibrillateur	15	-Former les collaborateurs à l'utilisation du défibrillateur	SDVIES
Gestion du stress et des émotions	8	<ul style="list-style-type: none"> -Apprendre à mieux comprendre les mécanismes qui s'activent en cas de stress -Apprendre les techniques pour gérer son stress et ses émotions 	Transportez vous bien
Incendie, évacuation d'un véhicule et notion de secourisme	9	<ul style="list-style-type: none"> -Acquérir les réflexes appropriés en cas d'incendie -Adopter des notions de secourisme 	Institut KEOLIS

Maitriser la conduite préventive et rationnelle	2	Utiliser les véhicules en optimisant leurs potentiels mécaniques et économiques Adopter une conduite confortable Prendre en compte les contraintes de l'environnement	Institut KEOLIS
Manager les AT	1	Distinguer les différents AT Connaitre les enjeux et les obligations Connaitre les acteurs et les processus Analyser les AT	Institut KEOLIS
My leadership	1	Développement des 4 principes - La relation Manager-Collaborateur - Le rôle du Manager - Les 4 questions - Le rôle du N+2	Institut KEOLIS
Passage à niveaux et hauteurs	9	Savoir comment agir face à un passage à niveaux et hauteur	Interne
Repérage de ligne	6	Apprendre les lignes	Interne
SST Initial	5	Connaitre le rôle d'un SST et les premiers gestes de secours Savoir alerter et examiner la situation	Institut KEOLIS

Formation spécifique à l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite : 9 formations

3.2. Les moyens techniques

- 3.2.1. Le parc de véhicules

Au 31 décembre, la situation du parc est la suivante :

Nombre de véhicules	n-1	n	Evolution n/n-1
Bus standards	1	1	0
Bus articulés			
Bus de moyenne capacité			
Minibus			
Autocars	22	23	+1
TOTAL			

Age moyen des véhicules	n-1	n	Evolution n/n-1
Bus standards	10.52	11.52	+1
Bus articulés			
Bus de moyenne capacité			
Minibus			
Autocars	5.66	5.52	-0.14
TOTAL			

L'augmentation du parc s'explique par l'obligation d'utiliser un véhicule en remplacement du bus CITELIS qui a été arrêté de longs mois pour réparation.

Pour le détail du parc, voir fichier DSP_ CA2BM_ COMPTE_ EXPLOITATION_ REEL_ ANNEE_4.xlsx

- 3.2.2. Entretien et maintenance

- Calendrier de suivi des contrôles réglementaires :

N° Parc Keolis	Immatriculation	Modèle véhicule	Date Dernière visite	Date <u>pro-chain</u> <u>CT</u>	Date <u>pro-chain</u> contrôle <u>EAD</u>	Date <u>pro-chain</u> contrôle <u>li-miteur</u>	Date <u>pro-chain</u> contrôle <u>ta-chymètre</u>
213068	GB-168-XT	CROSSWAY LE	02/08/2024	07/02/2025	10/07/2025	10/07/2025	27/07/2025
213067	GB-090-XT	CROSSWAY LE	20/08/2024	21/02/2025	30/07/2025	30/07/2025	13/07/2025
141040	DC-916-VA	RECREO 12M80	04/11/2024	11/01/2025	25/06/2025	25/06/2025	02/01/2025
141039	DC-883-TJ	RECREO 12M80	04/11/2024	26/02/2025	01/07/2025	01/07/2025	23/03/2026
141038	DC-400-VD	RECREO 12M80	07/11/2024	16/03/2025	25/03/2025	25/03/2025	03/08/2025
141037	DC-386-VA	RECREO 12M80	31/10/2024	04/05/2025	20/11/2025	20/11/2025	20/11/2026
141036	DC-380-VC	RECREO 12M80	15/11/2024	18/05/2025	21/10/2025	21/10/2025	07/09/2025
139373	CW-909-JY	CITELIS	31/12/2024	01/03/2025	NC	NC	NC
135043	DB-331-HX	INTOURO	14/10/2024	14/04/2025	12/02/2025	12/02/2025	16/03/2025

- Récapitulatif des travaux significatif / véhicule

Véhicules	Travaux significatifs
213068	Kit freinage Kit plaquettes Petites courroies
213067	Kit freinage

	Kit plaquettes Petites courroies
139373	-Assise -Pont arrière -Train avant -4 coussins d'air -2 alternateurs -kit freinage avant et arrière -courroies d'accessoire
141040	-Boîte de vitesse + embrayage
141039	-Moteur -Kit freins avant et arrière
141038	-Boîte de vitesse +embrayage -Kit freins avant et arrière
141037	-Train avant -Etriers de freins -Kit freins avant et arrière
141036	-Etriers de freins -Kits freins avant et arrière
135043	-Etriers de freins -Kits freins avant et arrière -Alternateur -Courroies

- 3.2.3 Fiabilité

- **JANVIER**

Pannes rouges	Pannes bleues	Visite aux mines
Taux / 10 000 kms < ou égal à 1%	Taux / 10 000 kms < ou égal à 1.5%	Taux de refus < ou égal à 1%
0%	0%	0%
RAS	RAS	RAS

Pas de panne véhicule impactant la qualité de service sur ce mois de janvier.

- **FEVRIER**

Pannes rouges	Pannes bleues	Visite aux mines
Taux / 10 000 kms < ou égal à 1%	Taux / 10 000 kms < ou égal à 1.5%	Taux de refus < ou égal à 1%
0%	0%	0%
RAS	RAS	RAS

Pas de panne véhicule impactant la qualité de service sur ce mois de Février.

- **MARS**

Pannes rouges	Pannes bleues	Visite aux mines
Taux / 10 000 kms < ou égal à 1%	Taux / 10 000 kms < ou égal à 1.5%	Taux de refus < ou égal à 1%
0%	0%	0%

RAS	RAS	RAS
-----	-----	-----

Pas de panne véhicule impactant la qualité de service sur ce mois de Mars.

AVRIL

Pannes rouges	Pannes bleues	Visite aux mines
Taux / 10 000 kms < ou égal à 1%	Taux / 10 000 kms < ou égal à 1.5%	Taux de refus < ou égal à 1%
0%	0%	0%
RAS	RAS	RAS

Pas de panne véhicule impactant la qualité de service sur ce mois d'avril.

MAI

Pannes rouges	Pannes bleues	Visite aux mines
Taux / 10 000 kms < ou égal à 1%	Taux / 10 000 kms < ou égal à 1.5%	Taux de refus < ou égal à 1%
0%	0%	0%
RAS	RAS	RAS

Pas de panne véhicule impactant la qualité de service sur ce mois de Mai

JUIN

Pannes rouges	Pannes bleues	Visite aux mines

Taux / 10 000 kms < ou égal à 1%	Taux / 10 000 kms < ou égal à 1.5%	Taux de refus < ou égal à 1%
0.02%	0%	0%
RAS	RAS	RAS

En Juin nous avons subi une panne en ligne, avec des clients à bord.

JUILLET

Pannes rouges	Pannes bleues	Visite aux mines
Taux / 10 000 kms < ou égal à 1%	Taux / 10 000 kms < ou égal à 1.5%	Taux de refus < ou égal à 1%
0%	0,01%	0%
RAS	RAS	RAS

En juillet il y a une panne bleue impactant le départ d'une ligne est intervenue.

AOUT

Pannes rouges	Pannes bleues	Visite aux mines
Taux / 10 000 kms < ou égal à 1%	Taux / 10 000 kms < ou égal à 1.5%	Taux de refus < ou égal à 1%
0%	0%	0%
RAS	RAS	RAS

Pas de panne véhicule impactant la qualité de service sur ce mois d'Aout

SEPTEMBRE

Pannes rouges	Pannes bleues	Visite aux mines
Taux / 10 000 kms < ou égal à 1%	Taux / 10 000 kms < ou égal à 1.5%	Taux de refus < ou égal à 1%
0%	0%	0%
RAS	RAS	RAS

OCTOBRE

Pannes rouges	Pannes bleues	Visite aux mines
Taux / 10 000 kms < ou égal à 1%	Taux / 10 000 kms < ou égal à 1.5%	Taux de refus < ou égal à 1%
0%	0%	0%
RAS	RAS	RAS

Pas de panne véhicule impactant la qualité de service sur ce mois d'Octobre

NOVEMBRE

Pannes rouges	Pannes bleues	Visite aux mines
Taux / 10 000 kms < ou égal à 1%	Taux / 10 000 kms < ou égal à 1.5%	Taux de refus < ou égal à 1%
0%	0%	0%
RAS	RAS	RAS

Pas de panne véhicule impactant la qualité de service sur ce mois de Novembre

DECEMBRE

Pannes rouges	Pannes bleues	Visite aux mines
Taux / 10 000 kms < ou égal à 1%	Taux / 10 000 kms < ou égal à 1.5%	Taux de refus < ou égal à 1%
0%	0%	0%
RAS	RAS	RAS

Nous bénéficions d'une fiabilité de notre parc élevée, avec des taux de pannes rouges et bleues nettement inférieurs à 1% sur l'année qui s'expliquent par :

- Une politique de maintenance préventive poussée, qui répond à des méthodes développées en interne telles que KHIM, qui s'inspirent des modèles 5S, Kaizen et autres.
- Un parc jeune de moins de 10 ans
- Un management quotidien des équipes de maintenance

Outre les opérations de maintenance préventives habituelles et les contrôles réglementaires habituels, nous avons dû réaliser une mise à niveau importante du bus CITELIS immatriculé CW 909 JY, mis à disposition par la collectivité à Keolis Côte d'Opale. En effet, à la suite d'analyses d'huile revenues avec de mauvais résultats et un train arrière présentant des anomalies mécaniques récurrentes, nous avons découvert qu'aucune vidange du pont arrière n'avait été réalisé par la Ville du Touquet quand cette dernière était encore propriétaire du véhicule. Nous avons donc dû procéder au changement du pont arrière défectueux. Il est désormais à nouveau opérationnel.

3.3 Evolution de l'offre kilométrique et de la fréquentation globale

- 3.3.1 Annuelle

Nombre de kilomètres	n-1	n	Evolution (en %) N / n-1
Lignes régulières assurées en propre	240 620	243 403	+ 1.16%
Services à la demande assurés en propre	15,45	Service supprimé	Service supprimé
Services scolaires assurés en propre	68 082	64 871	- 4,72%
Sous-total Services assurés en propre	308 702	308 274	- 0,14%
Lignes régulières sous-traitées	166 270	167 856	+ 0,95 %
Services à la demande sous-traités	829.36	Service supprimé	Service supprimé
Services scolaires sous-traités	101 472	98 552	- 2,88%
Sous-total Services sous-traités	267 742	266 408	- 0,5%
Services occasionnels	0	0	0
KILOMETRAGE TOTAL	576 444	574 682	- 0,31%
Voyages	268 610	269 133	+0.19%
Recettes totales	104 867	109 844	+4.53%
V / K	0.46	0.47	+2.12%
R / K	0.18	0.19	+5.26%

Explication des résultats :

En termes de kilomètres, l'offre de transport est stable par rapport à 2023. En effet, hormis quelques ajustements de services, le réseau 2024 est identique à celui mis en place en Juin 2023.

En termes de recettes et de fréquentations, nous notons une légère hausse de notre fréquentation, malgré des intempéries encore présentes sur les mois de janvier et février. A l'inverse, les recettes ont fortement progressé vs n-1.

- 3.3.2 Mensuelle

	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin
Lignes régulières assurées en propre	17 886	17 738	19 048	20 381	18 666	18 708
Services à la demande assurés en propre	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp
Services scolaires assurés en propre	5 968	6 461	5 583	5 181	5 734	7 524
Sous-total Services assurés en propre	23 854	24 199	24 631	25 562	24 400	26 232
Lignes régulières sous-traitées	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp
Services à la demande sous-traités	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp
Services scolaires sous-traités	10 159	9 669	8 497	7 912	9 083	11 330
Sous-total Service sous-traités	24 427	23 145	22 759	21 688	22 775	25 100
Services occasionnels	0	0	0	0	0	0
KILOMÈTRAGES TOTAUX	48281	47344	47390	47250	47175	51332
Voyages	21 779	23 423	23 075	23 557	20 794	18 536
Recettes totales	5975,8	6698,45	7700,16	9505,44	8197,37	8908,25
V / K	0.45	0.49	0.48	0.49	0.44	0.36
R / K	0.12	0.14	0.16	0.20	0.17	0.17
	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Lignes régulières assurées en propre	26 581	27 518	18 750	20 820	18 300	19 007

Services à la demande assurés en propre	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp
Services scolaires assurés en propre	1 881	0	8 139	5 336	7 295	5 769
Sous-total Services assurés en propre	28 462	27 518	26 889	26 156	25 595	24 776
Lignes régulières sous-traitées	14 460	14 262	13 776	14 460	13 578	14 076
Services à la demande sous-traités	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp	Service supp
Services scolaires sous-traités	2 833	0	11 915	7 912	10 744	8 498
Sous-total Service sous-traités	17 293	14 262	25 691	22 372	24 322	22 574
Services occasionnels	0	0	0	0	0	0
KILOMÈTRAGES TOTAUX	45755	41780	52580	48528	49917	47350
Voyages	17 144	19 672	28 661	23 696	27 009	21 787
Recettes totales	14365	17357,4	7044,8	8668,27	7417,48	8014,72
V / K	0.37	0.47	0.54	0.49	0.54	0.46
R / K	0.31	0.41	0.13	0.18	0.15	0.17

Explication des résultats

Le graphique des recettes ci-dessous identifie clairement les mois qui ont surperformés en termes de recettes vs 2023, soit mars, juillet, août, octobre, novembre et décembre.

Les mois estivaux retrouvent en 2024 leur performance habituelle, après un été 2023 particulièrement maussade.

La performance des trois derniers mois de l'année tient à trois facteurs majeurs :

- Une fin d'année 2023 touchée par des intempéries qui nous a privé de plusieurs jours d'exploitation sur les lignes régulières ;

- Mais surtout, une plus grande utilisation du réseau par nos voyageurs du territoire, en témoignent notamment l'évolution des abonnements qui progressent de +12.70% vs n-1 et la progression par rapport à 2022, année n'ayant pas subie d'arrêt d'exploitation ;
- Enfin, la possibilité de payer en carte bleue depuis l'été 2024, offrant à notre réseau une image de simplicité d'utilisation et une éradication de la fraude par absence de facilité de paiement.



- 3.3.3 Commentaires par ligne

Lignes / Service de TAD	Commentaires
Ligne régulière 1	<p>Nbre de courses théoriques programmées : 5173</p> <p>Nbre de courses non lancées : 78</p> <p>Taux de réalisation des courses : 98.50%</p> <p>Nombre de validations commerciales (hors gratuités) : 58 415</p> <p>Nombre de validations scolaires : 4 054</p> <p>Usage moyen total de la ligne : 12.80</p>

Ligne régulière 2	<p>Nbre de courses théoriques programmées : 6823</p> <p>Nbre de courses non lancées : 64</p> <p>Taux de réalisation des courses : 99.06%</p> <p>Nombre de validations commerciales : 53 750</p> <p>Nombre de validations scolaires : 4 539</p> <p>Usage moyen total de la ligne : 8.89</p>
Doublages Scolaires 1	<p>Nbre de courses théoriques programmées : 2787</p> <p>Nbre de courses non lancées dans MATAWAN : 87 (intempéries de janvier)</p> <p>Taux de réalisation des courses : 99,97%</p> <p>Nombre de validations commerciales (hors gratuités): 2039</p> <p>Nombre de validations scolaires : 34 303</p> <p>Usage moyen total de la ligne : 12.14</p>
Doublages scolaires 2	<p>Nbre de courses théoriques programmées : 4843</p> <p>Nbre de courses non lancées dans MATAWAN : 137 (intempéries janvier)</p> <p>Taux de réalisation des courses : 99.97%</p> <p>Nombre de validations commerciales (hors gratuités) : 2002</p> <p>Nombre de validations scolaires : 96 665</p> <p>Usage moyen total de la ligne : 20.91</p>
Navette Etaples le Touquet	Nbre de courses théoriques programmées : 1442

	<p>Nbre de courses non lancées : 46 (Enduro du Touquet, Show aérien)</p> <p>Taux de réalisation des courses : 96.81%</p> <p>Nombre de validations commerciales (hors gratuits) : 9640</p> <p>Nombre de validations scolaires : 158</p> <p>Usage moyen total de la ligne : 7.14</p>
Navette Plage 1	<p>Nbre de courses théoriques programmées : 176</p> <p>Nbre de courses non lancées : 7 (pb smartphone)</p> <p>Nombre de validations commerciales (hors gratuits) : 66</p> <p>Nombre de validations scolaires : 1</p> <p>Usage moyen total de la ligne : 0.39</p>
Navette Plage 2	<p>Nbre de courses théoriques programmées : 290</p> <p>Nbre de courses non lancées dans MATAWAN : 6 (pb smartphone)</p> <p>Taux de réalisation des courses : 99.97%</p> <p>Nombre de validations commerciales (hors gratuits) : 138</p> <p>Nombre de validations scolaires : 0</p> <p>Usage moyen total de la ligne : 0.50</p>
Navette Plage 3	<p>Nbre de courses théoriques programmées : 233</p> <p>Nbre de courses non lancées dans MATAWAN : 6 (pb smartphone)</p> <p>Taux de réalisation des courses : 99.97%</p> <p>Nombre de validations commerciales (hors gratuits) : 117</p>

	<p>Nombre de validations scolaires : 0</p> <p>Usage moyen total de la ligne : 0.54</p>
--	--

-
- 3.3.4 Motifs et impacts des modifications de l'offre

Pour chaque modification de l'offre, préciser le(s) motif(s) ainsi que les impacts kilométriques, techniques et financiers :

L'ensemble des modifications de service de l'année 2024 et leurs impacts est présenté dans la première partie du rapport.

- 3.3.5 Détail des services occasionnels

Aucun service occasionnel n'a été réalisé sur l'année 2024

- 3.3.6. Bilan de continuité du service public

Nous n'avons pas eu à déployer de plan de transport adapté. Nous avons toutefois eu quelques suspensions de services en raison d'évènements climatiques ou culturels et sportifs (neige, Enduro du Touquet, Show aérien...).

Dans ce cas les voyageurs ont été informés par divers moyens tels que :

- Facebook de la CA2BM
- Envoi de mail par la CA2BM aux parents des élèves concernés par une suspension de service
- Affiche d'information voyageur dans les véhicules des lignes

3.4. Vitesse commerciale

	Lundi à vendredi			Samedi et vacances		
	Année scolaire n-1	Année scolaire n	Evolution (en %) n/n-1	Année scolaire n-1	Année scolaire n	Evolution (en %) n/n-1
BILAN LIGNE 1						
Vitesse commerciale moyenne	35.18	32.7		34.83	32.13	
Vitesse de production (UTP)	30.48	28.25		30.33	28.16	
BILAN LIGNE 2						
Vitesse commerciale moyenne	27.82	28		27.9	28.4	
Vitesse de production (UTP)	26.42	26.52		27.88	28.23	
BILAN NAVETTE - ETAPLES LE TOUQUET						
Vitesse commerciale moyenne	30.03	30.03		30.03	30.03	
Vitesse de production (UTP)	22.84	22.84		22.3	22.3	
BILAN NAVETTE ESTIVALE 1						
Vitesse commerciale moyenne				30.55	32.7	
Vitesse de production (UTP)				25.06	25.59	
BILAN NAVETTE ESTIVALE 2						
Vitesse commerciale moyenne				24.4	24.4	

Vitesse de production (UTP)				23.42	24.4	
BILAN NAVETTE ESTIVALE 3						
Vitesse commerciale moyenne				27.85	27.85	
Vitesse de production (UTP)				22.92	22.92	
MOYENNE DES LIGNES REGULIERES	27.96	28.06		27.02	27.26	

3.5. Sécurité et fraude

- 3.5.1. Incivilités

Année	Vol de tickets ou d'argent	Agression verbale (insulte, menace)	Agression physique sans arrêt de travail	Agression physique avec arrêt de travail	Jet de projectiles	Autres dégradations, chahuts, état d'ébriété
n-1	0	67	0	0	0	6
n	0	15	1	0	1	3

Explication des chiffres obtenus :

L'année 2024 s'est bien passée, on remarque une nouvelle baisse significative des agressions verbales et autres dégradations.

À noter le vandalisme d'un de nos véhicules au mois de mars sur la commune de Berck, cela a engendré un dépôt de plainte et le coût des réparations s'élève à 376,37€ HT

Nous avons également constaté en novembre :

- une agression verbale et une agression physique d'un conducteur en ligne LR2-08
- Un comportement inapproprié d'un usager envers d'autres usagers, notamment des scolaires, dans la ligne régulière 1 et des doublages scolaires.

Ces deux signalements ont chacun fait l'objet d'une exclusion temporaire des voyageurs identifiés de plusieurs semaines.

Bilan des procédures initiées suite aux dépôts de plainte effectués :

A ce stade, aucune des plaintes que nous avons déposées n'ont été suivi d'effet.

Présentation des actions menées en matière de lutte contre les incivilités durant l'année :

Pour l'année 2024, nous avons exclus deux voyageurs commerciaux pour une durée de 6 mois.

Pour les scolaires, nous réalisons régulièrement des fiches d'incident qui sont suivies soient d'un courrier d'avertissement de la CA2BM, soit d'une exclusion de l'élève de plusieurs jours à plusieurs semaines en fonction de la gravité des actes.

- 3.5.2. Fraude

Fraude	n-1	n	Evolution (en %) n/n-1
Voyageurs contrôlés	3572	3449	-3.44%
Nombre de procès-verbaux			-
Nombre de situations irrégulières	58	65	+12.07%
TAUX DE FRAUDE	1.62%	1.88%	

Explication des résultats obtenus :

Les situations de fraude sont en légère augmentation. Il s'agit principalement de cartes scolaires bipant rouge car les élèves n'empruntent systématiquement le bon circuit scolaire. Mais globalement, notre réseau est exempt de fraudes « réelles » qui se caractérisent par la montée délibérée sans paiement de voyageurs. Elle est d'autant plus réduite, que nous proposons désormais le paiement des titres par carte bleue.

Présentation des actions menées en matière de lutte contre la fraude durant l'année :

Un projet de campagne de lutte contre la fraude a destination de tous les voyageurs a été proposée à la CA2BM au cours du second semestre, mais elle n'a été validée à ce stade.

TRANSPORT SCOLAIRE

PRÉSENTER

VOTRE CARTE,
C'EST ÉVITER
35€ D'AMENDE*

CA2BM
agglomération
2 Salles en Montreuillais

Ensemble,
on avance dans
le bon sens !

Pour demander votre carte
gratuite ou un duplicata,
c'est par ici !

*Compteur du 04 novembre 2024 hors des conditions par un agent assermenté. Si l'élève ne possède pas sa carte se sera sanctionnée une obligation de présenter un titre valide dans les 72h au bureau de Saules d'Yveline. Peuvent en bénéficier les élèves en situation de précarité ou de demande de carte en cours, sous réserve de 20 euros sera émise par l'élève.

À PARTIR DU 4 NOVEMBRE 2024

**POUR VOYAGER,
PRÉSENTER
TA CARTE
TU DOIS !**

35€
D'AMENDE
TU ÉVITERAS

CA2BM
agglomération
2 Salles en Montreuillais

Ensemble,
on avance dans
le bon sens !

Pour demander votre carte
gratuite ou un duplicata,
c'est par ici !

*Compteur du 04 novembre 2024 hors des conditions par un agent assermenté. Si l'élève ne possède pas sa carte se sera sanctionnée une obligation de présenter un titre valide dans les 72h au bureau de Saules d'Yveline. Peuvent en bénéficier les élèves en situation de précarité ou de demande de carte en cours, sous réserve de 20 euros sera émise par l'élève.

Nombre procès-verbaux dressés en année n : 0

Aucune contravention n'a été dressée au cours de l'année 2024.

Recettes des procès-verbaux : 0€

Engagement contractuel	Réalisé
5 383, soit 2% de 269 133 voyages	3 449 soit 1.28% de 269 133 voyages

Cette année, l'engagement contractuel de contrôle n'a pas été atteint, notamment en raison d'une période de maladie de plusieurs semaines de notre agent assermenté.

3.6. Bilan des pénalités

Aucune pénalité n'a été appliquée par notre autorité délégante.

IV / BILAN COMMERCIAL

4.1. Evolution de la tarification

Rappel des augmentations de l'année N par rapport à l'année N-1.

Titre de transport	Public	Année n-1		Année n		Evolution Tarif TTC n/n-1 (en %)
		Tarifs HT	Tarifs TTC	Tarifs HT	Tarifs TTC	
Ticket Unitaire	Tout public	0.91€	1€	0.91€	1€	-
Ticket Environnemental	Tout Public en cas d'arrêté préfectoral	0.91€	1€	0.91€	1€	-
Le Carnet de 10 voyages	Tout public	8,18€	9€	8,18€	9€	-
La Carte Jeune annuelle	- De 25 ans justifiant d'une domiciliation sur le territoire de la CA2BM	27,27€	30€	27,27€	30€	-
La Carte Senior annuelle	+60 ans, retraité et justifiant d'une domiciliation sur le territoire de la CA2BM	27,27€	30€	27,27€	30€	-
Abonnement Annuel	Tout public	227,27€	250€	227,27€	250€	-

Abonnement mensuel	Tout public	22,72€	25€	22,72€	25€	-
Abonnement mensuel demandeur d'emploi	Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi ou bénéficiaire des minimas sociaux, justifiant d'une domiciliation sur le territoire de la CA2BM	9,09€	10€	9,09€	10€	-
Mercredis gratuits	Offrir un transport gratuit tous les mercredis de certaines périodes	Non reconduit	-	Non reconduit	-	-
Semaine Européenne de la Mobilité	Offrir le transport à tout voyageur commercial non muni d'une carte d'abonnement durant la semaine européenne de la mobilité	- Gratuit	-	Gratuit	-	-

Explication des propositions d'évolution tarifaire et des homologations ou non :

Aucune évolution tarifaire n'a été effectuée cette année.

4.2. Fréquentation et recettes commerciales

- 4.2.1. Répartition annuelle des voyages par titres

Titres Plein tarif							
	n-1		n		Ecart n/n-1		
	Qté	Voy	Qté	Voy	Qté	Voy	% (voy)
Titre unitaire	110305	110305	115083	115083	4778	4778	+4,15
Titre environnemental	190	190	0	0	-190	-190	-
Carnet de 10 voyages	21	148	30	273	9	125	+45,79
Abonnement annuel	3	598	4	604	1	6	+0,99

Abonnement mensuel	41	1058	44	1052	3	-6	-0,57
Sous-total Titres plein Tarif	110560	112299	115161	117012	4601	4713	+4,03
Titres réduits							
La Carte Jeune annuelle	63	4469	74	4659	11	190	+4,08
La Carte Senior annuelle	23	2757	19	3399	-4	642	+18,89
L'abonnement mensuel demandeur d'emploi	33	734	37	1097	4	363	+33,09
Sous-Total Tarifs réduits	119	7960	130	9155	11	1195	+13,05
TOTAL GENERAL	110679	120259	115291	126167	4612	5908	+4,68

Les validations commerciales sont en nette progression vs n-1, de +4.68%. Ces bons résultats s'expliquent par différents facteurs :

- Une vague d'adaptations réalisées en juin 2024 destinée à fiabiliser nos horaires de ligne, pour sécuriser les correspondances avec les trains en gare de Rang du Fliers et Etaples ;
- Une meilleure connaissance de notre réseau par les voyageurs grâce aux opérations de promotion, notamment sur les abonnements, dont les validations progressent en moyenne de +11.05% vs n-1 ;
- Une réduction de la fraude, grâce à la mise en place des terminaux de paiement embarqués, qui facilitent l'achat par carte d'un titre unitaire ou d'un carnet de 10 tickets ;

Mesure de l'impact de la tarification solidaire sur les recettes commerciales :

La tarification solidaire pèse 7.25% des validations commerciales, et 3.40% des validations totales.

Evolution ratio V/K :

2021	2022	2023	2024

0.36	0.39	0.49	0.54
------	------	------	------

Depuis le démarrage de la délégation de service public, le ration voyageur-kilomètre à progresser de +33%, avec une nette amélioration en 2023, année de la première grande adaptation de réseau.

Comparaison fréquentation / périodes de vacances scolaires :

Fréquentation totale période scolaire	Fréquentation totale vacances
203 857	65 275

La fréquentation de notre réseau est arithmétiquement plus forte en période scolaire, notamment en raison du fonctionnement des doublages scolaires. En période de vacances, seules fonctionnent les lignes régulières et les navettes.

- 4.2.2. Répartition annuelle des voyages par ligne (année n)

Lignes	Nombre de voyages	% de la fréquentation totale
Ligne 1	63584	23.62
Ligne 2	60134	22.34
Doublages 1	36415	13.53
Doublages 2	98699	36.67
Navette LTQ	9970	3.70
NP1	67	0.026
NP2	141	0.053
NP3	123	0.046
Total	269133	100%

Explication des résultats obtenus :

Les doublages de la ligne 2 sont le plus gros pourvoyeur de fréquentation sur notre réseau. Cela s'explique par l'affluence de scolaires en provenance de l'arrondissement de Berck et de Montreuil à destination des établissements scolaires de ces mêmes villes. Cette affluence est moins importante sur l'axe Etaples, Le Touquet – Berck.

Les lignes régulières pures présentent un poids de fréquentation quasi identique qui s'explique par une utilisation moindre des lignes par les usagers de type commercial.

- 4.2.3. Répartition mensuelle des voyages par lignes

Lignes	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin
Doublage B1	3 231	3 343	2 912	2 448	1 646	1 023
Doublage B2	10 125	10 902	9 824	8 808	8 772	6 694
Doublage E	882	801	769	645	572	353
Ligne 1A	2 746	2 839	3 265	3 408	3 084	3 709
Ligne 1B	1 187	1 355	1 490	1 724	1 669	1 587
Ligne 2	3 457	3 914	4 531	5 694	4 531	4 793
Nav LTQ	151	269	284	830	520	377
NP1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
NP2	NC	NC	NC	NC	NC	NC
NP3	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Total	21 779	23 423	23 075	23 557	20 794	18 536

Lignes	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Doublage B1	58	NC	4 398	2 800	3 611	2 612
Doublage B2	360	NC	12 450	9 280	12 742	8 742

Doublage E	17	NC	1 183	931	1 233	947
Ligne 1A	5 522	6 023	3 650	3 626	3 072	3 058
Ligne 1B	2 435	2 570	1 477	1 383	1 385	1 320
Ligne 2	6 527	6 958	5 168	5 041	4 728	4 792
Nav LTQ	2 054	3 961	335	635	238	316
NP1	19	48	NC	NC	NC	NC
NP2	90	51	NC	NC	NC	NC
NP3	62	61	NC	NC	NC	NC
Total	17 144	19 672	28 661	23 696	27 009	21 787

Explication des résultats obtenus :

- 4.2.4 - Recettes commerciales

	Recettes n-1	Recettes n	Ecart n/n-1 (en %)
Titres Plein Tarif			
Abonnement annuel	681,819	909,092	+25,00
Abonnement mensuel	931,807	999,988	+6,81
Carnet de 10 voyages	171,822	245,46	+30,00
Ticket environnemental	172,71	0	-
Ticket unitaire	100290,88	104825,88	+4,33
Sous-Total Plein Tarif	102249,038	106980,42	+4,42
Titres Tarifs réduits			
Abonnement demandeur d'emploi	300,003	336,367	+10,81
La carte jeune	1690,926	2018,202	+16,22
Carte Sénior Annuel	627,279	518,187	-21,05

Sous-Total Tarifs Réduits	2618,208	2872,756	+8.86
TOTAL GENERAL	104 867,25	109 853,17	+4.54%

Explication des résultats obtenus et comparaison par rapport aux engagements sur les objectifs de recettes prévisionnelles :

Recettes prévisionnelles	Réalisé
109 370 € HT	109 853 € HT (109 927 € HT formule CEP)

Comme expliqué plus haut, l'évolution de nos recettes commerciales s'explique par différents facteurs :

- Une offre de transport plus fiable et adaptée aux besoins de nos usagers
- Un effet météo favorable en 2024
- Des facilités de paiement mises en place dès juin 2024, qui en plus d'offrir un service supplémentaire, permet de réduire les fraudes.

Montant de l'intéressement correspondant : 0

Mise en valeur et évolution du ratio R/D :

2021	2022	2023	2024
0,18	0,19	0,19	0,20

4.3. Information, communication, promotion

- 4.3.1. Opérations d'information, de communication et de promotion du réseau.

INFORMATION VOYAGEURS TOUT PUBLIC		description		budget ajusté 2024
Guide pratique V2024	Création, conception	Mise à jour d'un guide reprenant la présentation de l'ensemble des services liés à la compétence transport de la CA2BM + fiches horaires + tarification + plan des lignes + informations pratiques		3 500,00 € HT
Impression Guide pratique V2024	Impression V1	Impression 8 000 ex		6 365,25 € HT
Réimpression cahier 12 pages Guide pratique V2024	Impression V1	Réimpression 1 cahier suite erreur contenu		628,00 € HT
Export fiches horaires A4 LR+DOUBLAGES pdf	exécution graphique	Fiche A4 .pdf		OFFERT
Insertion presse (echos du Touquet + journal de Montreuil + Réveil de Berck)	Diffusion 1semaine (suivant la mise à disposition des guides)	Format ¼ page L 151 x H 150 mm + 1 campagne digitale 10 000 affichages au format gigabannière (dates à définir)		753,25 € HT
suivi plan média				112,99 € HT
Campagne facebook + instagram CA2BM transport	Setup campagne réseaux sociaux	Mise en place d'une campagne sur les réseaux sociaux facebook/insta + bilan opération (Création visuel campagne "nouveau guide" offert)		400,00 € HT
Achat média facebook + instagram CA2BM transport	achat média	Achat d'espace réparti sur 10 jours		200,00 € HT
				11 959,49 € HT
ACTIONS COMMERCIALES		description		budget ajusté 2024
Campagne de communication "abonnement" (jeunes, senior, mensuel) + générique >>> augmenter le volume des ventes d'abonnement	Création, conception	Création d'un KIT de campagne abonnement sur "les avantages" (Affiche + déclinaison format pour mairies/OT + Visuel pour les réseaux sociaux + site web keolis 375 x 1000px). Conception rédaction du message et création graphique. 1 visuel générique + 3 visuels par typologie de client. Préparation des fichiers pour fabrication.		1 800,00 € HT
Campagne facebook + instagram CA2BM transport	Setup campagne réseaux sociaux	Mise en place d'une campagne sur les réseaux sociaux facebook/insta + bilan opération		400,00 € HT
Achat média facebook + instagram CA2BM transport	achat média	Achat d'espace réparti sur 3x 1 semaine		450,00 € HT
impression affiches	impression	Impression 30 affiches génériques format A3		75,00 € HT
				2 725,00 € HT
ACTIONS COMMERCIALES		description		budget ajusté 2024
Campagne de communication événementielle "semaine de la mobilité" (offre découverte transport gratuit) >>> augmenter la fréquentation	Création, conception	Création d'un KIT de campagne semaine de la mobilité "tous en bus" (Affiche + flyer + déclinaison format pour mairies/OT + Visuel pour les réseaux sociaux + site web keolis 375 x 1000px). Conception rédaction du message et création graphique. Préparation des fichiers pour fabrication.		1 500,00 € HT
Campagne facebook + instagram CA2BM transport	Setup campagne réseaux sociaux	Mise en place d'une campagne sur les réseaux sociaux facebook/insta + bilan opération		400,00 € HT
Achat média facebook + instagram CA2BM transport	achat média facebook	Achat d'espace réparti sur 15 jours		200,00 € HT
impression affiches	impression	Impression 30 affiches format A3		75,00 € HT
Spots radio	Création, conception	Conception rédaction et enregistrement d'un spot de 30 secondes + suivi de diffusion		765,00 € HT
Spots radio	Diffusion	Diffusion de 74 spots sur 7 jours (10 à 11 spots par jour en floating time)		896,50 € HT
Insertion presse (echos du Touquet + journal de Montreuil + Réveil de Berck)	Diffusion 1semaine (1 semaine le mercredi précédant l'opération)	Format ¼ page L 151 x H 150 mm + 1 campagne digitale 10 000 affichages au format gigabannière (dates à définir)		655,00 € HT
Insertion presse (la voix du nord)	Diffusion 1 jour (le dimanche précédant l'opération)	Format ¼ page L 151 x H 150 mm		496,00 € HT
Suivi plan média				198,55 € HT
Perte de recette - 2089 validations				1 950,00 € HT
				7 136,05 € HT
ACTIONS COMMERCIALES		description		budget ajusté 2024

	Campagne de communication " Navettes estivales " >>> augmenter le volume des ventes sur la période estivale	Création, conception	Création d'un KIT de campagne sur le lancement du service " navettes estivales " (Affiche générique + 3 flyers + déclinaison format pour mairies/OT/campings + Visuel pour les réseaux sociaux + site web keolis 375 x 1000px). Conception rédaction du message et création graphique. Préparation des fichiers pour fabrication.	1 800,00 € HT
	Campagne facebook + instagram CA2BM transport	Setup campagne réseaux sociaux	Mise en place d'une campagne sur le réseau social facebook + bilan opération	400,00 € HT
	Achat média facebook + instagram CA2BM transport	achat média	Achat d'espace réparti sur dim/lun/mardi x 8 semaines	500,00 € HT
	Impression affiches	Impression	Impression de 100 affiches A3 pour diffusions auprès des mairies, campings et affichage à bord des cars	100,00 € HT
	Impression flyer	Impression	Impression 4 500 flyers format 100 x 210 (3 versions x 1500 ex)	350,00 € HT
				3 150,00 € HT
	ACTIONS COMMERCIALES		description	budget ajusté 2024
	Campagne de communication " Sum'UP " >>> informer sur les modes de règlement à bord	Création, conception	Création d'un KIT de campagne sum'up sur la possibilité de régler par carte à bord des cars (Affiche + sticker + déclinaison format pour mairies/OT + Visuel pour les réseaux sociaux + site web keolis 375 x 1000px). Conception rédaction du message et création graphique. Préparation des fichiers pour fabrication.	900,00 € HT
	impression stickers	impression	Impression 10 stickers format 15x15 cm	50,00 € HT
	impression affiches	impression	Impression 10 affiches format A3	50,00 € HT
	Achat équipement sumup		Achat 6 terminaux + stock (1)	1 000,00 € HT
	Commission transactions		Annuel sur la base de 5 000 validations par mois	100,00 € HT
				2 100,00 € HT
				budget ajusté 2024
				27 070,54 € HT

Budget prévisionnel CEP	Réalisé
25 300 € HT	27 070 € HT

- 4.3.2. Etudes et enquêtes

La totalité du budget ayant été allouée aux actions de communication et de commercialisation, nous n'avons pas été en mesure de réaliser d'enquêtes et d'études sur cette année 2024.

- 4.3.3. Evénements et partenariats culturels

- **16/09/2024 : Fête des mobilités Douces**

A la demande du CCAS de Berck, nous avons tenu un stand d'information destiné à faire la promotion de notre réseau de transport auprès de la population.



- **19/12/2024 : Destination Avenir**

A la demande l'agence France Travail de Berck, nous avons tenu un stand d'information pour faire la promotion des solutions de mobilités auprès des jeunes demandeurs d'emploi du territoire.



DESTINATION Avenir



francetravail • fr

TON FUTUR COMMENCE ICI !

Venez rencontrer des partenaires afin d'échanger sur les aides possibles pour votre avenir et quotidien (Logement, mobilité, accompagnement etc...)

4.4. Réclamations et propositions clientèle

Cette année, nous avons réceptionné 19 réclamations sur notre réseau, soit un taux de réclamation au kilomètre commercial de 0.0033%, ce qui est extrêmement faible.

Date	Heure	Ligne	Courses	Type	client	Canal	Description	Réponse apportée au client	Date de clôture	sanction prise
15/01/2024	06:02	LR1	1	Non passage	CA2BM	Mail	Appel d'un usager pour dire que le conducteur n'est pas passé le matin.	Le car est bien passé mais en retard suite à une panne.	16/01/2024	
22/01/2024	08:24	DB1	9	Non passage	CA2BM	Mail	Appel d'un parent d'élève pour dire que ça fille a attendu le car de 08h24 ,à l'arrêt PELOUSE et qu'il n'est jamais passé.	Nous nous sommes excusés et lui avons dit que cela ne se reproduira plus	22/01/2024	
14/03/2024	08:36	DB2	21	Non passage	CA2BM	Mail	Mail de la CA2BM stipulant le non passage de la ligne à AIRON NOTRE DAME	Problème smartphone	14/03/2024	
19/04/2024	09:19	LR1	4	Non desserte	CA2BM	AP-PEL	Appel d'une cliente pour prévenir que le car ne s'est pas arreter à la CITE SCOLAIRE,	Le conducteur a oublier de tourné en passant devant sachant qu' à cet heure ci ,tous les cars sont stationnés	14/04/2024	
22/04/2024	08:18	LR1	26	Non passage	CA2BM	MAIL	Mail de madame jolly, concernant une plainte de client qui atteste que le car n'est pas passer à MERLIMONT,	Le conducteur est bien passé mais n'a pas régulé ,il a donc été reçu afin que l'on lui rappel les regles concernant les horraires,	22/04/2024	
24/04/2024	10:47	LR2	5	Non passage	CA2BM	AP-PEL	Appel d'une cliente pour prévenir que le car n'est pas passé à la GARE ROUTIERE DE BERCK,	Nous voyons sur UBI qu'il est passé mais avec la déviation des RICV ,les smartphonne ne prènnent pas forcément en compte les arrets,	24/04/2024	
04/07/2024	14:50	LR1	6	Non desserte	CA2BM	AP-PEL	Appel pour prévenir que le car ne s'est pas arrêté PLACE DE L'ENTONNOIR	Nous voyons sur UBI que le car s'est bien arrêté à cet arret ,	04/07/2024	
05/07/2024	15:02	LR1		Non passage	CA2BM	AP-PEL	Appel d'une cliente qui se plaignait du non passage du car à l'arrêt RUE DU TOUQUET BOUDRINGHIN	Après vérification , le conducteur est bien passer sauf que la dame été à l'arrêt RUE DU TOUQUET un peu plus loin direction STELLA PLAGE,	05/07/2024	
04/08/2024	14:00	LR1		Retard	CA2BM	AP-PEL	Appel d'une cliente qui se plaint d'un passage en retard à Touquet Quentovic	Après vérif, retards habituels de la saison due à l'affluence sur le territoire	04/08/2024	

10/08/2024	13:23	Navette	Navette	Retard	CA2BM	Mail	<p>Bonjour,</p> <p>Je vous contacte car nous sommes très mécontents, mon conjoint et moi, du service de navette de ce jour qui devait initialement partir de Thalasso à 11h38 pour arriver à 11h57 à la gare d'Étaples (voir fichier joint).</p> <p>A 11h38, la navette est arrivée, mais le chauffeur a indiqué qu'il faisait un détour à Mayvillage avant de revenir à l'arrêt Thalasso. Il est donc repassé à 11h55, ce qui nous a fait arriver à 12h19 au lieu de 11h57 à la gare d'Étaples, et nous avons raté notre TER, qui partait à 12h19. Les portes se sont fermées devant nos yeux et le train est parti aussitôt.</p> <p>Nous avons donc été contraints de racheter deux autres billets à la dernière minute, en 1ère classe, car il s'agit des seuls billets restants, dont vous trouverez ci-joint le justificatif de paiement.</p> <p>Nous avons déjà eu un problème avec cette navette l'an dernier, qui nous a contraint de prendre un Uber pour se rendre à la gare.</p> <p>Etant donné que ce retard conséquent vous est imputable, serait-il possible d'obtenir un geste financier de votre part ? Vous trouverez notre RIB en pièce jointe.</p> <p>Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.</p> <p>N'hésitez pas à nous contacter au 0642140102.</p>	<p>Conducteur est parti en retard du dépôt et a pris du retard sur son itinéraire</p> <p>Bonjour Mme MULLER, M. MOUCROU,</p> <p>Suite à votre réclamation et au vu des éléments en ma possession nous prenons en charge exceptionnellement le remboursement de vos tickets de train.</p> <p>Celui-ci arrivera la semaine prochaine sur votre compte.</p>	14/08/2024
28/10/2024	06:50	LR2	1	Non passage	CA2BM	MAIL	<p>Mail d'un client pour prévenir que le car n'est pas passé PLACE DE L'ENTONNOIR</p>	<p>Le car n'est pas passé en raison des travaux dans BERCK</p>	05/11/2024

13/09/2024	10:46	DB2	13	Retard	CA2BM	Mail	<p>ce matin sur la b2-13, le conducteur signale un accident au niveau de Campigneulles, mais cela n'explique pourquoi il n'a pas fait tous les arrêts après. Auriez-vous s'il vous plaît des informations à ce sujet.</p>	<p>Effectivement, il y a eu un problème. Le conducteur a bien eu un accident sur la route, ce qui a eu pour conséquence du retard.</p> <p>En stress, il a voulu prendre un autre itinéraire, afin de limiter cet impact, en revanche il a perdu l'itinéraire....</p> <p>Nous agissons rapidement pour régler ce genre de problème. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée</p>	13/09/2024
26/09/2024	11:06	DB1	E1	Comportement passager	CA2BM	Mail	<p>E-01 : Pour ton information, j'ai téléphoné hier au bureau de police du Touquet pour le signalement du comportement bizarre d'un usager en la personne de FLAHAUT Francis.</p> <p>Il s'avère que ce personnage est connu des services de police du Touquet. Monsieur WALZAK chef de service au bureau de police va se rapprocher du service technique du Touquet pour faire remonter l'information.</p>	<p>Exclusion du passager pendant 6 mois</p>	02/10/2024
07/10/2024	11:18	DB1	E10	Comportement conducteur	CA2BM	Mail	<p>Je viens d'avoir un appel du Lycée Jules Verne m'indiquant que plusieurs élèves auraient été refusés sur le doublage E-10 de ce jour au motif que leurs cartes bipaient rouge.</p> <p>Serait il possible d'interroger Me FLEURISSON et me faire un retour SVP ?</p> <p>Vous en remerciant par avance Cordialement</p>		<p>Bonjour Madame Jolly,</p> <p>En effet elle a refusé un élève qui avait une carte qui bipait rouge car ce titre de transport était une carte de la région HDF, Elle lui a donc demandé de régler 1 euro, il n'a pas souhaité s'acquitter du prix du titre , elle l'a donc invité a descendre du car</p>
31/10/2024	10:30	LR2	14	Non desserte	CA2BM	Appel	<p>Appel pour prévenir que le car ne s'est pas arrêté arrêt CAP D'AIL</p>	<p>D'après le conducteur ,le client s'était mis en plein milieu de la route pour arrêté le vehicule et l'avait évité de justesse ,il s'est ensuite arrêté dand la petite résidence qui longe la route à l'arrêt CAP D'AIL</p>	31/10/2024

04/11/2024	16:20	DB2	13	Course non lancée	CA2BM	Mail	Problème de programmation dans MATA-WAN, la course n'apparaît pas + problème d'arrêts inversés sur d'autres circuits	Circuit correctement réalisé Mail à Stéphane DENIS pour explication	05/11/2024	
19/11/2024	11:09	LR2	8	Comportement passager	CA2BM	Mail	Mail de la société DUMONT pour prévenir que le conducteur s'est fait agressé physiquement par un client alcoolisé,	Demande d'exclusion du clients en question	19/11/2024	
27/11/2024	10:47	DB2	30	Autre	CA2BM	Appel	un parent d'élève s'est présenté au domicile du conducteur car il n'a pas apprécié que celui-ci relève les noms des élèves perturbateur,	contrôle sur ce circuit et le conducteur porte plainte,	27/11/2024	Plainte déposée par le conducteur
30/12/2024	17:27	Navette	NAV	Comportement conducteur	CA2BM	Mail	Altercation grave entre conducteur KCO et conducteur Le touquet	Conducteur sera reçu pour entretien préalable à sanction	16/01/2025	Fin de période d'essai. Conducteur sorti de nos effectifs le 16/01/2024

4.5. Démarche qualité

- Bilan annuel de la qualité de service

Depuis fin 2023, Keolis Côte d'Opale s'est engagé dans une démarche qualité nommée « Label Pacte Voyageur », homologuée par l'AFNOR. Cette certification a été renouvelée fin 2024. Dans ce cadre, nous réalisons un bilan qualité annuel, qui analyse la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024.

Les résultats de ce bilan sont présentés ci-dessous.

Suivi de la régularité et de la ponctualité

98% de course
lancées dans
Matawan

99,98% de course
réalisées

0,02% de CNE
Enduro Touquet
Erreurs CR

% des courses en
avance de +2 min
au départ
13,14%

% des courses en
retard de + 5 min
au départ
12,97%

% des courses en
avance de + 2 de
min à l'arrivée
32%

% des courses en
retard de + 5 de
min à l'arrivée
21,8%

Nbre et montant de
pénalités
appliquées

0

Nbre de
réclamations liées à
la ponctualité
réceptionnées

14

Nbre de courses
adaptées pour
rectifier la
ponctualité

110

KEOLIS

Avances / retards

Lignes	Au départ		A l'arrivée	
	Avances	Retard	Avances	Retards
LR1	2,86 min	0,50 min	5,52 min	1,80 min
LR2	1,63 min	0,08 min	2,85 min	1,71 min
DB1	3,69 min	0,08 min	2,55 min	2,14 min
DB2	2,26 min	1 min	2,15 min	1,79 min
Navette	2,89 min	0,67 min	5,14 min	1,12 min

L'analyse des données montrent que dans plus de 9 cas sur dix, les avances au départ sont consécutives à un lancement anticipé des courses dans l'outil MATAWAN. Notamment sur les doublages scolaires, qui imposent une mise en place aux établissements au moins 5 min avant le départ effectif de la course. Concernant les avances au départ, elles sont dans plus de 9 cas sur 10 consécutives à une absence de clôture de la course, lorsqu'il n'y a plus de voyageurs à l'avant dernier arrêt et que le conducteur rentre au dépôt.

Réclamations clients

Nombre total de
réclamations
19

Taux au km
0,0033%

Délai moyen de
réponse
< 48h

Ponctualité
3 (retards)

Non dessertes
d'arrêt
3

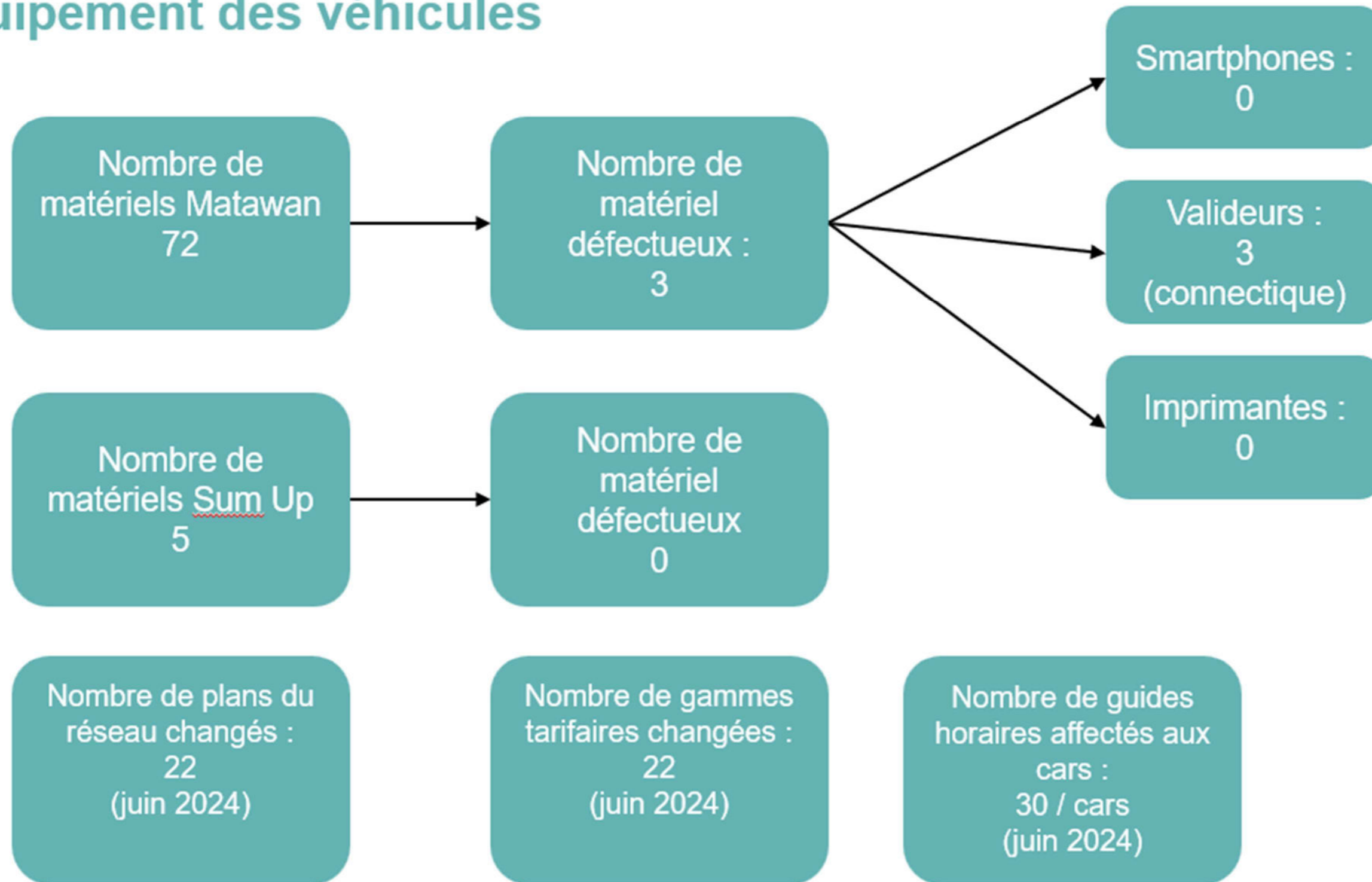
Non passages
7

Comportement
conducteur
2

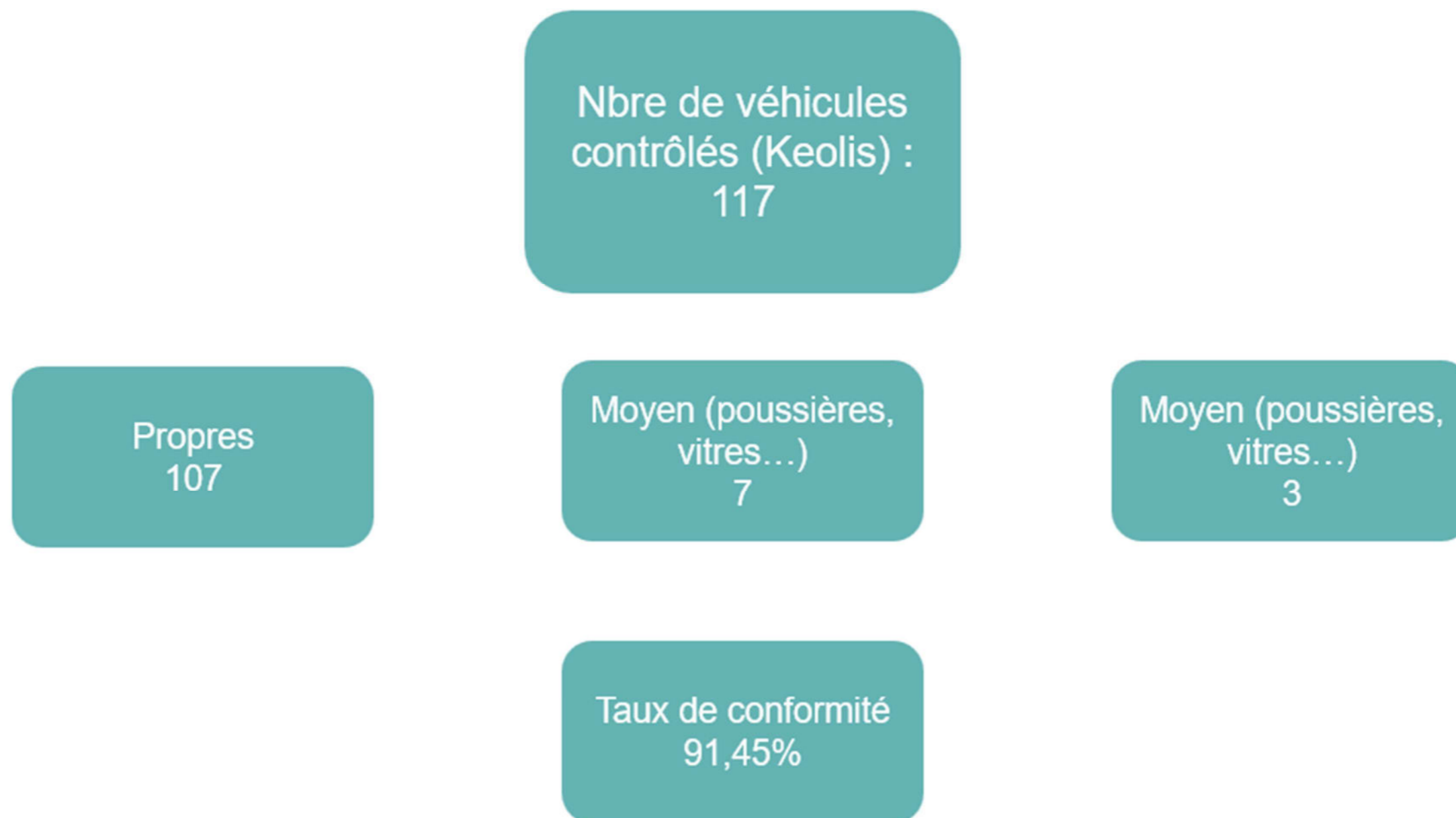
Responsables
8

Sanctions
5

Equipement des véhicules



Propreté des véhicules



Résultats des contrôles prévus en annexe 5 de la convention (qualité produite) et malus appliqué le cas échéant.

Depuis le mois de novembre 2024, la CA2BM procède à des contrôles terrain réguliers sur les doublages scolaires et les lignes.

Vingt-un contrôles ont été réalisés, soit 147 points contrôle pour un taux de conformité de 96.60%.

DATE	HEURE	DENOMINATION	COURSE	TPT	Girouette avant		Signalétique arrière		Signalétique latérale		Picto transport d'enfant		Respect Ponctualité		Respect Arrêt		Respect vitesse	
					Conforme	NC	Conforme	NC	Conforme	NC	Conforme	NC	Oui	NC	Oui	NC	Oui	NC
26/11/2024	08:06	b2	13	Dumont	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
08/11/2024	06:25	2	2	Dumont	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
18/11/2024	09:45	1	6	Keolis	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
18/11/2024	11:25	1	7	Keolis	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
25/11/2024	12:22	1	7	Keolis	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
28/11/2024	07:15	e	1	Keolis	oui		oui		oui		oui		non		oui		oui	
29/11/2024	16:15	b2	32	Dumont	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
27/11/2024	12:10	b2	18	Dumont	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
29/11/2024	15:40	b2	30	Dumont	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
19/11/2024	06:55	b1	3	Keolis	oui			non	oui		oui		oui		oui		oui	
08/11/2024	07:35	2	3	Dumont	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
06/12/2024	15:44	b2	28	Dumont	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
06/12/2024	16:35	b2	36	Dumont	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
06/12/2024	17:35	b2	46	Dumont	oui		oui		oui		oui		non		oui		oui	
09/12/2024	09:50	1	5	Keolis	oui		oui		oui		oui		non		oui		oui	
13/12/2024	16:30	2	14	Dumont	oui		oui		oui		oui		non		oui		oui	
13/12/2024	17:45	2	13	Dumont	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
13/12/2024	18:50	2	15	Dumont	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
05/12/2024	07:35	2	4	Dumont	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
05/12/2024	08:25	3	6	Dumont	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
06/12/2024	09:15	3	5	Dumont	oui		oui		oui		oui		oui		oui		oui	
TOTAUX					21	0	20	1	21	0	21	0	17	4	21	0	21	0

Total points contrôlés	147
NB conforme	142
NB non conforme	5
Taux de conformité	96,60%

Résultats des enquêtes satisfaction clients le cas échéant (qualité perçue).

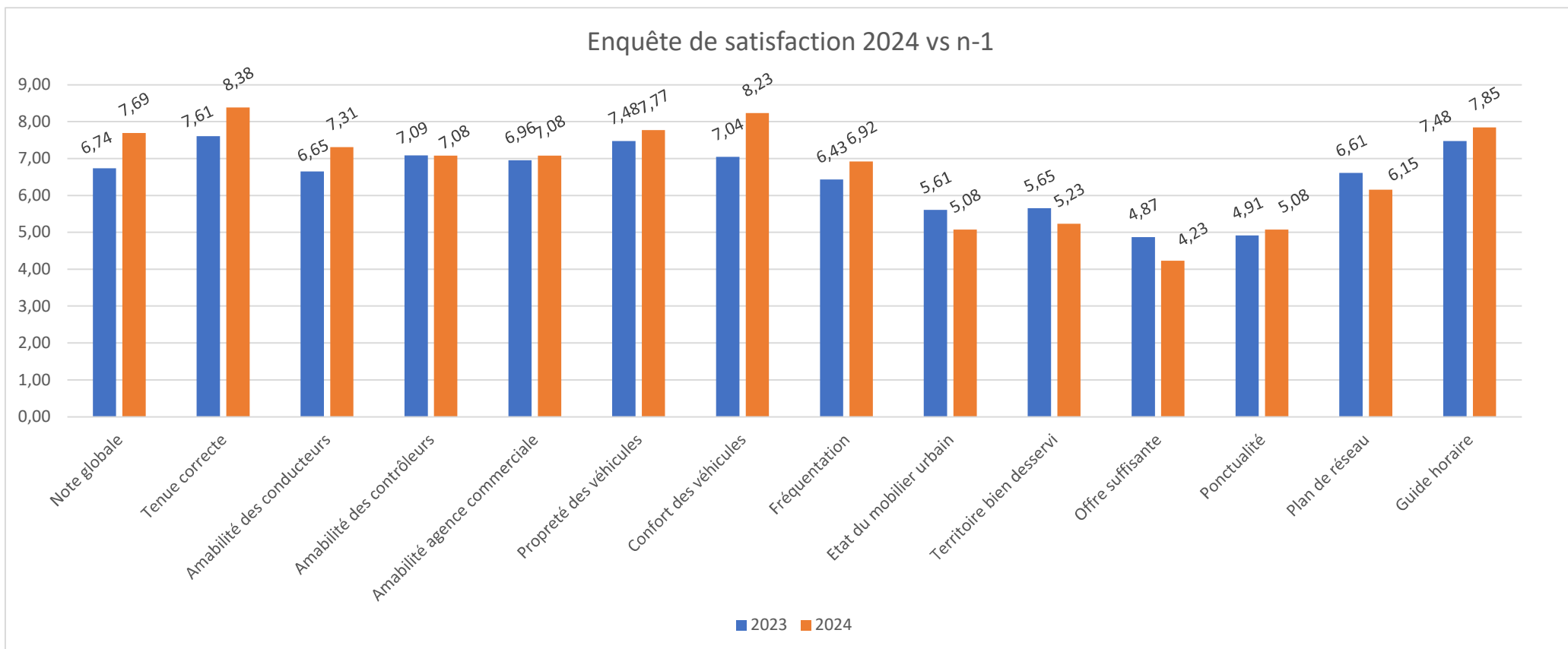
Un questionnaire de satisfaction est disponible dans nos véhicules. La grande majorité des items questionnés s'améliore d'une année sur l'autre.

Néanmoins, trois sujets restent problématiques sur notre réseau :

- La perception d'un mobilier urbain en mauvais état et/ou inexistant par endroit
- Le sentiment d'un territoire pas suffisamment desservi dans sa totalité
- Une offre qu'il faut encore enrichir avec plus de fréquence.

La note globale progresse tout de même de +12.35% vs n-1, ce qui est très encourageant pour la suite de la DSP. D'autant que :

- La CA2BM déploiera courant 2025 l'installation de mobilier d'information voyageur sur les lignes ;
- Et une nouvelle vague d'adaptations est prévue en juin 2025 pour sécuriser encore les horaires, et notamment les correspondances avec les trains



Le questionnaire autorise également les voyageurs à commenter leurs notes. Voici les verbatims de cette année :

Verbatim questionnaire client

«Jamais avertis quand les bus ne passent pas»

«Trop d'attente en gare»

«Conducteurs mal aimables »

« Le Touquet est bien desservi»

«Guide horaire bien fait et accessible»

«Conducteurs roulent trop vite»

« Bus pas fiables, on n'est pas sûr qu'ils passent aux arrêts»

« Bonne desserte de Berck»

« Bus souvent en retard »

«Pas assez de fréquence»

«Manque d'horaires aux arrêts...quand il y en a...»

V/ BILAN FINANCIER

5.1. Liasse fiscale

La liasse fiscale fournie pour Keolis Côte d'Opale est provisoire. Elle n'a pas encore été validée par les commissaires aux comptes. Une liasse validée sera fournie ultérieurement.

Concernant Dumont, la liasse fiscale transmise est l'année scolaire 2023-2024.

5.2 Compte d'exploitation

DSP_CA2BM_COMPTE_EXPLOITATION_REEL_ANNEE_4.xlsx

5.3. Recettes annuelles

	n-1	n	Evolu- tion (en %)
Recettes commerciales	104 862 €	109 927 €	+4,83%
<i>Dont frais de dossier</i>	0	0	-
<i>Dont amendes</i>	0	0	-
Recettes publicitaires	0	0	-
Services occasionnels	0	0	-
RECETTES EXPLOITANT	104 862 €	109 927 €	+4,83%
Contribution financière forfaitaire	1 770 939 €	1 775 598 €	+0,26%
Remboursement CET	6 501 €	en cours de calcul	-
Remboursement Taxes sur les salaires	41 657 €	en cours de calcul	-
CONTRIBUTIONS AOM	319 390 €	320 461 €	+0,34%
TOTAL DES RECETTES	2 243 350 €	2 205 986 €	-1,67%

Commentaires des évolutions significatives

Hormis la croissance des recettes commerciales réalisées en ligne, aucune évolution significative n'est à noter.

5.4. Investissements et inventaires des biens

- 5.4.1 - Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

Voir fichier DSP_CA2BM_COMPTE_EXPLOITATION_REEL_ANNEE_4.xlsx

- 5.4.2. Etat des autres dépenses de renouvellement

RAS

- 5.4.3. Etat des variations du patrimoine immobilier

RAS

- 5.4.4. Compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

Les biens et immobilisations nécessaires n'ont pas subi de variation significatives vs n-1. Seul l'état mécanique du CITELIS mis à disposition de Keolis par la collectivité est à mentionner.

- 5.4.5. Mise à jour de l'inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué

Voir fichier DSP_CA2BM_COMPTE_EXPLOITATION_REEL_ANNEE_4.xlsx

VI / ANNEXES

- Fichier DSP_CA2BM_COMPTE_EXPLOITATION_REEL_ANNEE_4.xlsx
- Liasses fiscales KCO et DUMONT